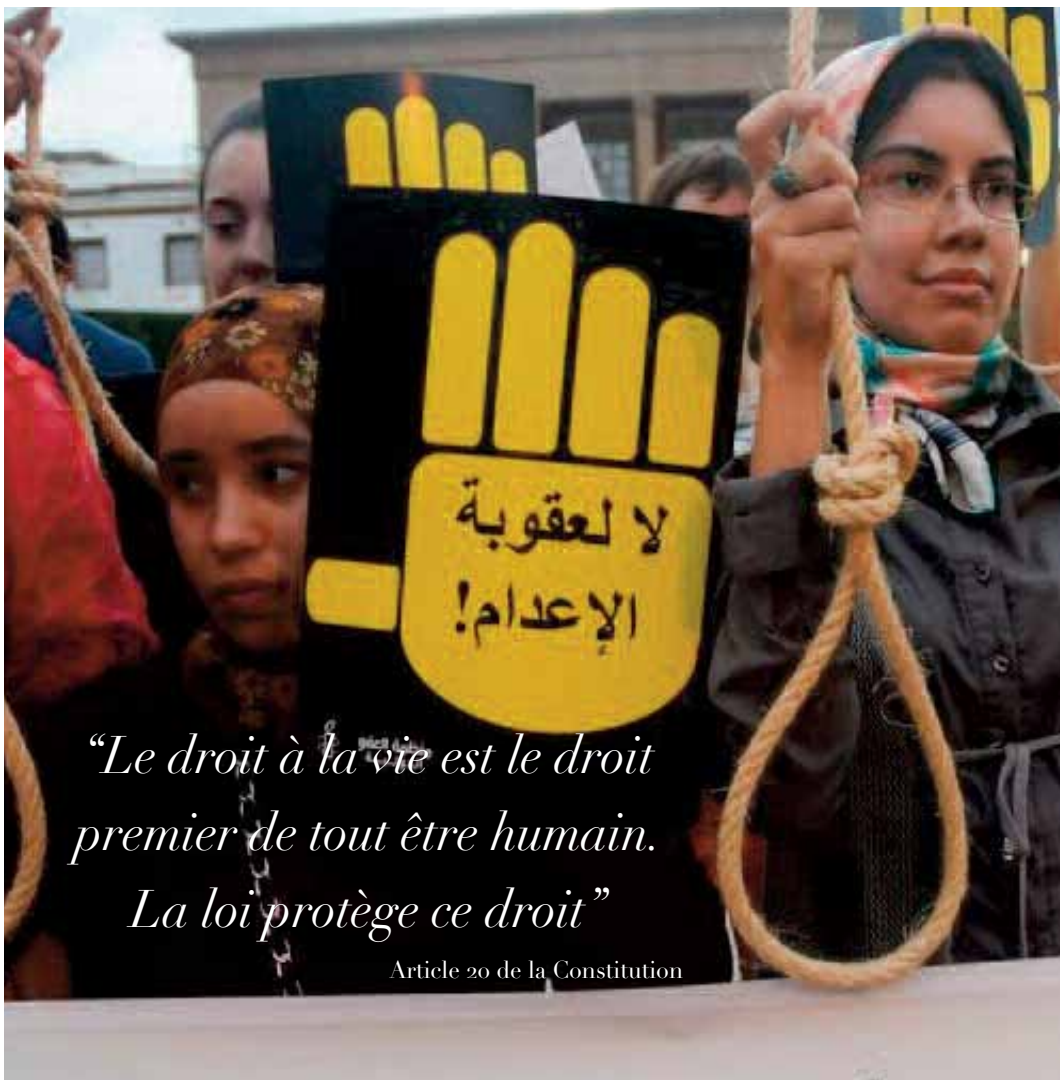


Protégeons le droit à la vie *Abolissons la peine de mort*

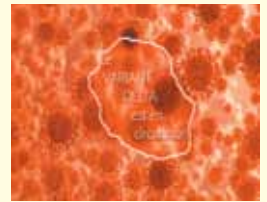


*“Le droit à la vie est le droit
premier de tout être humain.*

La loi protège ce droit”

Article 20 de la Constitution

Le variant Delta, danger public numéro 1
AstraZeneca, un vaccin efficace mais imparfait



Hausse des indices du commerce extérieur à fin mars



Booba
Enquête sur un bad boy devenu patron du rap français



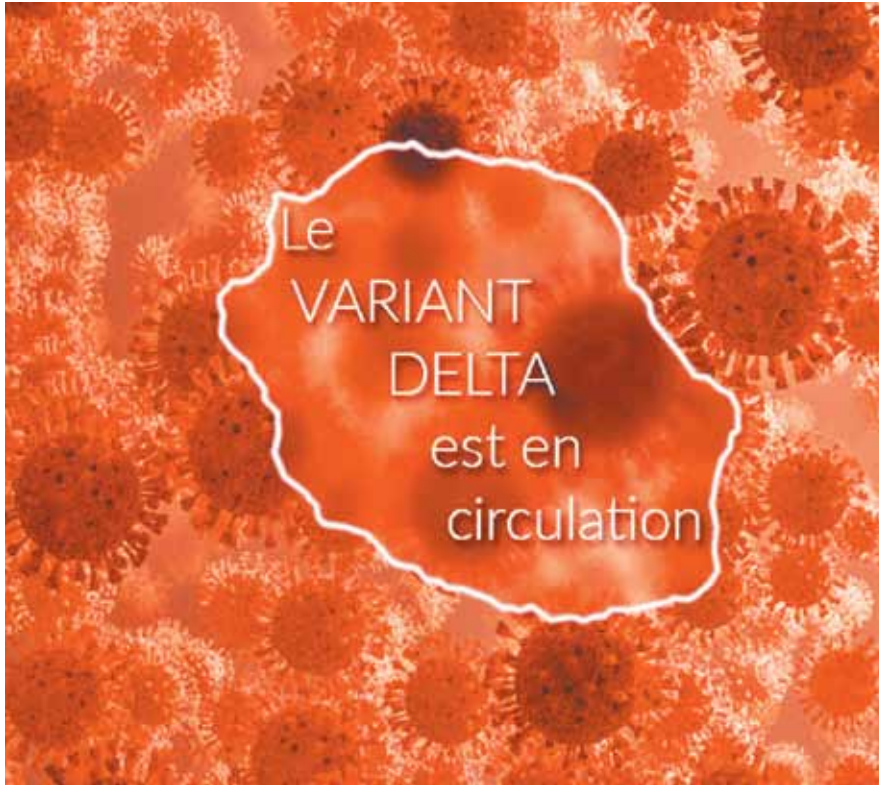
L'ASFAR sera africaine la saison prochaine
HUSA-Raja en prologue de la 26^{ème} journée de la Botola



Le variant Delta, danger public numéro 1

AstraZeneca, un vaccin efficace mais imparfait

Actualité



On fait comme si. Comme si les voyants étaient définitivement passés au vert, comme si on avait eu la peau de la bête, comme si la fête pouvait recommencer. Mais en réalité, l'histoire a l'air de mal se goupiller. La situation épidémiologique se corse. La faute à qui ? A quoi ? Au variant Delta (indien), pardieu. Le plus contagieux de tous. Mais pas que.

Au moins 1.000 infections détectées

Cette mutation du Sars-Cov2 se délecte du relâchement actuel de la population marocaine. Preuve par les chiffres. A la date du 4 juillet, 605 nouveaux cas ont été recensés. Pis, la veille, 951 citoyennes et citoyens ont été déclarés Covid+. Et quand bien même le nombre de cas en réanimation (246) n'est pas de nature à donner des sueurs froides aux plus pessimistes d'entre nous, il n'en reste pas moins qu'au rythme où vont les admissions quotidiennes en réanimation (34 cas dimanche), les perspectives d'avenir paraissent aussi incertaines queangoissantes. Surtout si au moins 1.000 infections au nouveau coronavirus sont recensées toutes les 48h, révélant un taux de positivité plus élevé que jamais (4,83%).

Les 9.319 femmes et hommes dont les vies ont été foudroyées par ce satané virus depuis le début de

l'épidémie dans le pays, un dimanche 1 mars 2020, auraient dû servir d'électrochoc, amenant les citoyennes et citoyens à reprendre leurs destins en main. En vain. Pour une grande majorité, choper le Sars-Cov2 "ça n'arrive qu'aux autres". Enfin, jusqu'au jour où il s'imisce dans les interstices de nos vies, en touchant un membre de notre famille. Mais si l'on attend d'en arriver là pour modifier nos comportements, il sera malheureusement trop tard. On ne peut pas non plus nier que l'atmosphère ne

plaide guère pour une vigilance accrue et un strict respect des mesures sanitaires et autres gestes barrières.

Un faux sentiment d'invulnérabilité

D'abord, les allègements récemment consentis par l'exécutif alimentent un faux et dangereux sentiment d'invulnérabilité. Sentiment grandissant et qui se propage au sein de la société comme une traînée de poudre. Plus rapidement

Trois nouveaux pays ajoutés à la liste B

Dans le cadre des mesures mises en place pour accompagner la reprise des voyages internationaux, et suite à la diffusion d'informations relatives à une mise à jour des conditions d'accès au territoire marocain, le Comité interministériel du suivi du Covid a annoncé, dimanche, qu'aucun pays n'a été ajouté à la liste A, alors que trois nouveaux pays ont été ajoutés à la liste B, à savoir l'Égypte, la Russie et la Tunisie.

S'agissant des conditions d'accès, la validité des tests PCR pour les voyageurs de la liste A est de moins de 72 heures au lieu de 48h, a précisé le Comité dans un communiqué, ajoutant que les autres conditions relatives à la liste A sont toujours valables. Les voyageurs en provenance de la liste B sont, eux, appelés à fournir un test PCR négatif datant de moins de 48 heures, a souligné la même source. Les détenteurs d'un certificat attestant que la personne est vaccinée par un des vaccins acceptés au Maroc sont dispensés de la quarantaine. Les personnes non vaccinées ou incomplètement vaccinées en provenance de la liste B devront, quant à elles, observer une quarantaine contrôlée de 10 jours, à la charge des intéressés, dans les structures préalablement désignées par les autorités marocaines avec un test PCR de contrôle au 9ème jour. Ces conditions entreront en vigueur le mardi 6 juillet 2021 à 23H59, a conclu le communiqué.

que le virus lui-même. Ensuite, les considérables et louables avancées enregistrées en termes de vaccination sont assimilées de travers. Ce n'est pas parce qu'un peu moins d'un tiers des Marocains sont vaccinés (9.162.460) que, forcément, le pays est sorti d'affaire. Les contre-exemples ne manquent pas.

Aussi paradoxale que cela puisse paraître, plusieurs nations encensées pour leurs prouesses vaccinales sont aujourd'hui confrontées à une flambée de l'épidémie. Alimentée par le variant Delta, la hausse des cas au Royaume-Uni et en Israël, entre autres, est pour le moins surprenante. Un constat difficilement compréhensible que n'ont pas tardé à exploiter les opposants au vaccin pour dénoncer la présumée inefficacité de ces produits. La réalité est un peu plus nuancée.

50 personnes complètement immunisées sont décédées

Au Royaume-Uni comme en Israël, de nombreuses personnes contaminées par le variant Delta étaient vaccinées. Selon l'Agence sanitaire britannique, la Public Health England (PHE), parmi les 81.000 infections enregistrées du 14 au 21 juin, 66,4% d'entre elles n'avaient reçu aucune dose du vaccin anti-Covid. Plus important encore, 8,9% des contaminés possédaient une protection complète. Les conclusions du rapport confirment donc une protection des personnes immunisées contre la contamination. Idem pour les formes graves. Mais 9% de vaccinés contaminés est un chiffre qui a de quoi ébranler les certitudes les plus tenaces. D'autant que les morts se comptent en dizaines. Sur les 117 décès enregistrés sur ladite période et liés au variant indien, les autorités britanniques comptent 47 victimes non vaccinées, 20 vaccinées avec une dose et 50 complètement immunisées.

Cela dit, il faut savoir raison garder et ne pas verser dans un alarmisme démesuré. "Pour une personne vaccinée, le risque de décès face au variant est réduit à moins d'un vingtième de sa valeur habituelle", a récemment expliqué dans la presse britannique, David John Spiegelhalter, statisticien et professeur de la compréhension publique des risques à l'Université de Cambridge. Une manière d'éteindre le débat enflammé sur l'efficacité des vaccins anti-Covid et notamment AstraZeneca (79% d'efficacité), un vaccin efficace, mais imparfait.

C.C

Il y a 65 ans disparaissait Brahim Roudani

Le 5 juillet 1956, disparaissait Brahim Roudani. Victime d'un lâche attentat, l'un des plus grands résistants marocains fut un animateur incontournable des réseaux du nationalisme au Maroc en général et à Casablanca en particulier. Ce natif de la région de Taroudant dont les affaires avaient prospéré, mettait à la disposition du Mouvement de la résistance armes et argent afin d'aider les pa-

triotés à combattre l'occupant.

Son domicile à Derb Lihoudi ne dés-emplissait pas et était le lieu de rencontres des résistants de l'époque et maintes actions contre les occupants y ont été conçues.

Brahim Roudani a été à maintes reprises incarcéré et torturé par les forces coloniales qui n'ont jamais réussi à lui soutirer le moindre aveu. Malgré les

souffrances qu'il a endurées à Dar-koum, lieu de détention où sévissaient les tortionnaires de la police coloniale, le Petit Père, comme on se plaisait à le surnommer, a toujours su garder le secret.

Assurément, Brahim Roudani a incontestablement marqué de son empreinte indélébile l'histoire de la Résistance marocaine.

M.A



Tir sur un multirécidiviste pour le neutraliser

Un policier de la brigade mobile des motards relevant du district provincial de sûreté à Nador a été contraint, dimanche à l'aube, à faire usage de son arme de service lors d'une opération sécuritaire visant à interpellier un multirécidiviste, qui était dans un état de forte impulsivité et mettait sérieusement en danger la sécurité des citoyens et des policiers à l'aide d'une arme blanche.

Une patrouille de police est intervenue pour appréhender le suspect âgé de 32 ans après avoir été pris en flagrant délit d'agression à l'arme blanche dans le quartier de "Ouled Lahcen" d'un individu aux antécédents judiciaires, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le prévenu a opposé une résistance farouche aux policiers avec l'utilisation d'armes blanches de grande taille, ce qui a contraint l'un des membres de la patrouille, un brigadier de police, à faire usage de son arme de service et à tirer une balle de sommation, suivie d'une autre ayant atteint le mis en cause au niveau de ses membres inférieurs.

Le recours par ce policier à son arme de service a permis de neutraliser le danger et d'interpellier le mis en cause, alors que les perquisitions effectuées ont permis de saisir deux véhicules en sa possession, qui font l'objet d'enquêtes pour déterminer leur provenance et leur situation légale.

Le suspect a été placé sous surveillance policière dans l'hôpital où il a été admis pour recevoir les soins nécessaires, dans l'attente de le soumettre à une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les autres actes criminels qui lui sont reprochés, conclut le communiqué.

Communiqué



وفا إيماء للنجاح
Wafa IMA Assistance

Assemblée Générale Ordinaire annuelle des Actionnaires du 22 Juin 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des Actionnaires de Wafa IMA Assistance s'est réunie le jeudi 22 juin 2021 à 15 heures, au siège social de Wafa Assurance sis à Casablanca, 1, boulevard Abdelmoumen.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le Rapport de gestion du Conseil d'Administration et les Rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, dont quitus entier et définitif de leurs mandats aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020.

Les états de synthèse de Wafa IMA Assistance portant sur l'exercice 2020, certifiés par les Commissaires aux comptes et publiés dans Finances News Hebdo n° 1017, édition du 31 mars 2021, ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée Générale Ordinaire et n'ont subi aucune modification.

Filiale d'Attijariwafa bank

S.A au capital de 50 000 000 DH – Casablanca Business Center, lot n°2 Lotissement Mandarouna, Sidi Maârouf 20270 Casablanca – Tél. : 00 212 5 22 58 29 20 – Fax : 00 212 5 22 58 29 28 – R.C. : 119.935 – I.F. : 1068742 – Patente : 37982319 - ICE 001654982000088
Entreprise régie par la loi 17-99 portant code des assurances – Site web : www.wafaimaassistance.com

Protégeons le droit à la vie

Abolissons la peine de mort



La Coalition marocaine pour l'abolition de la peine de mort (CMAPM) créée en 2003 intensifie ses efforts pour amener les autorités publiques à mettre fin à cette pratique inhumaine.

Saisissant l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire de l'adoption de la Constitution de 2011, la Coalition, coordonnée par le bâtonnier Abderrahim El Jamaï, a tenu une conférence de presse à distance en vue de faire le bilan de l'action qu'elle a déployée depuis sa création, les acquis réali-

sés et les actions à venir.

Il y a lieu de préciser que la Coalition est composée du réseau des avocats et de ceux des journalistes, des parlementaires et des enseignants.

«Nos organisations, à l'occasion du dixième anniversaire de la constitutionnalisation du «droit à la vie» dans l'article 20 de la Constitution, réitérent leur appel à l'abolition de la peine de mort, et regrettent les occasions manquées pour le Maroc d'annoncer son abolition définitive du droit national conformément aux dispositions du préambule

de la Constitution, et dans l'esprit du discours de novembre 2014 que le Roi a adressé au Forum mondial des droits de l'Homme tenu à Marrakech (2014), et appellent les autorités gouvernementales et législatives à prendre une position décisive, à savoir l'abolition définitive de cette peine», lit-on dans un communiqué rendu public à l'issue de cette conférence. Et d'ajouter : «Nos organisations considèrent que la non-application de l'article 20 de la Constitution depuis 2011 jusqu'à aujourd'hui, par les autorités pu-

bliques et législatives, constitue une méconnaissance de la philosophie et de la valeur du droit à la vie, qui est un droit reconnu à tout être humain».

Pour Mustapha Laaraki, coordinateur du Réseau des journalistes contre la peine de mort, chaque réseau composant la Coalition a présenté sa vision concernant le parcours de celui-ci depuis sa création, les acquis réalisés, ainsi que les perspectives d'avenir, mettant en exergue l'importance de tirer profit des acquis en matière des droits humains pour passer de l'amnistie à l'abolition de la peine de mort, dont l'application est suspendue depuis 1993.

Il a également souligné dans une déclaration à Libé qu'à l'horizon des élections législatives, «la Coalition mettra à jour le mémorandum qu'elle a élaboré il y a un an dans lequel elle exhortera les partis politiques à inclure l'abolition de la peine de mort dans leurs programmes électoraux».

Il a, en ce sens, rappelé les réunions que la Coalition a tenues l'année dernière avec des dirigeants des partis politiques, dont l'USFP, le PPS, le PAM et d'autres, et durant lesquelles ces derniers ont exprimé leur soutien à la principale revendication de la Coalition, à savoir l'aboli-

tion de la peine capitale.

Mustapha Laaraki a, par ailleurs, exprimé son espoir de voir le gouvernement qui sera issu des élections législatives qui se tiendront en septembre prochain, procéder à l'harmonisation de la législation marocaine avec les dispositions de la Constitution, notamment son article 20 qui dispose que le droit à la vie est le droit premier de tout être humain.

Lors de cette conférence, maître Abderrahim El Jamaï a souligné que les prochaines élections législatives constitueront une occasion «de construire des projets de travail sur les droits de l'Homme mettant l'accent sur la nécessité de protéger le droit à la vie et d'abolir la peine de mort».

Il a critiqué les hésitations, voire la réticence de certains responsables porteurs d'une certaine idéologie et qui s'opposent farouchement à l'abolition de la condamnation à mort.

Pour Abderrahim El Jamaï, le Maroc applique un moratoire de fait contre la peine de mort depuis les années 90, mais cela reste insuffisant. «La suspension de l'exécution de la peine capitale ne signifie pas son abolition si cela n'est pas fait légalement », a-t-il mis en valeur.

Mourad Tabet

Lancement du projet de construction de l'autoroute Tit Mellil-Berrechid

La Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) a annoncé le lancement du projet de construction de l'autoroute Tit Mellil-Berrechid.

Dans un communiqué de presse rendu public le 1er juillet, ADM précise que cette nouvelle infrastructure vise à alléger le trafic transitant par le Grand Casablanca et à réduire la longueur et la durée du trajet pour les usagers venant du Nord et de l'Est et se dirigeant vers le Sud du Royaume.

Ladite société a également annoncé que l'avis d'appel d'offres pour la première phase du projet a été publié le 1er juillet 2021, précisant que le projet de construction de l'autoroute Tit Mellil-Berrechid concerne un linéaire d'environ 29 km, reliant Casablanca-Settat autoroute et Berrechid. L'autoroute Béni-Mellal mène à la rocade de Casablanca au nord de Berrechid.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention relative à l'aménagement de la voirie et des infrastructures routières pour l'amélioration des conditions de cir-

culatation dans la région du Grand Casablanca, souligne le communiqué, notant qu'il est financé principalement par le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES).

La nouvelle infrastructure vise à accompagner le développement de la région en plein essor de Casablanca-Settat en renforçant ses infrastructures de transport, et permettra aux usagers des autoroutes du Nord et de l'Est au Sud du Royaume d'éviter de contourner toute la ville de Casablanca, réduisant ainsi la longueur et la durée de leur voyage.

L'autoroute Tit Mellil-Berrechid permettra également de réduire et faciliter le trafic sur l'axe routier de l'aéroport Tit Mellil-Sidi Maârouf et Sidi Maârouf-aéroport Mohammed V.

D'autre part, au sujet de la section concernée par l'appel d'offres, la première phase de ce projet d'envergure porte sur un tronçon linéaire de 20 kilomètres allant du nœud de Berrechid à la route régionale n°315.

L'initialisation du projet s'étalera sur



40 mois, et nécessitera la mobilisation de 6 millions de mètres cube de terrassement, la construction de 4 viaducs et 19 passages supérieurs et inférieurs ainsi que la mise en œuvre de 412 mille tonnes d'enrobés bitumineux.

La gestion des travaux de cette première phase est confiée à la filiale d'expertise technique d'ADM dont les équipes disposent d'une grande expérience dans la gestion de projets d'envergure.

D'après le même communiqué, les dispositions consultatives liées à l'appel d'offres pour les projets concernés incluent des conditions préférentielles avantageuses pour les entreprises nationales et arabes.

Il est à noter que la date d'ouverture des plis de cet appel d'offres est programmée pour le 23 septembre 2021 à 11h.

El Mehdi Belatik
(Stagiaire)

Sur la liberté, le complot et la vaccination

Horizons



Bien que des pays comme Israël, le Royaume-Uni et les Etats-Unis aient particulièrement bien réussi à mettre les vaccins COVID-19 dans les armes le plus rapidement possible, l'hésitation à vacciner reste un obstacle sérieux. Aux Etats-Unis, cela a déjà fait dérailler l'objectif du président Joe Biden d'administrer au moins une dose de vaccin à 70 % de la population américaine d'ici le 4 juillet.

Dans un sondage CNN en avril, environ 26% des personnes interrogées aux Etats-Unis ont déclaré qu'elles n'avaient pas du tout l'intention de se faire vacciner. C'est un gros problème, étant donné que la vaccination quasi universelle est le seul moyen fiable de mettre fin à la pandémie. En supposant, par exemple, que des variantes de COVID-19 aussi contagieuses que la rougeole deviennent dominantes, l'obtention d'une immunité collective pourrait nécessiter que 94 % de la population soit immunisée.

Dans ces circonstances, les décideurs politiques pourraient être tentés d'essayer de supprimer l'hésitation vaccinale - en grande partie alimentée par des théories du complot. Pour les croyants, le vrai danger n'est pas COVID-19, mais que Bill Gates utilise des vaccins pour implanter des micro-puces dans notre cerveau.

Mais les théories du complot ne sont-elles pas juste une autre forme de liberté d'expression ? Dans sa défense classique de ce principe, On Liberty, John Stuart Mill propose deux arguments : ceux qui ont des croyances erronées sont plus susceptibles de les abandonner dans un libre échange d'idées, tandis que contester vigoureusement une croyance vraie l'empêche de devenir un préjugé non examiné ou dogme.

En fait, les théoriciens du complot abandonnent rarement leurs croyances par un libre échange d'idées. Les théories du complot ont une propriété «

auto-scillante », selon laquelle de nouvelles informations qui remettent en question la croyance en viennent à être considérées comme une preuve supplémentaire de celle-ci. Si vous essayez de convaincre un « vérificateur du 11 septembre » que les attentats terroristes du 11 septembre 2001 n'étaient pas, en fait, un travail de l'intérieur, il déplorera probablement que vous ayez subi un lavage de cerveau et vous exhortera à lire un rapport. ou regardez un documentaire montrant que la version officielle de l'histoire est un mensonge.

Le point à retenir est que les théoriciens du complot croient sincèrement qu'un petit groupe secret de personnes - une cabale - contrôle le monde. Avec cela comme prémisse, il est logique d'interpréter toute nouvelle information comme une validation de celle-ci.

Faut-il donc étouffer les théoriciens du complot dans l'intérêt de faciliter un échange rationnel d'idées ? Mill, qui s'est opposé à toutes les formes de censure, a fait valoir qu'une telle intervention publique n'est justifiée que sur la base du « principe du préjudice ». Comme il l'a dit dans *On Liberty* : « le seul but pour lequel le pouvoir peut être légitimement exercé sur tout membre d'une communauté civilisée, contre sa volonté, est d'empêcher de nuire à autrui ».

Considérées isolément, de nombreuses théories du complot ne contreviennent pas au principe de Mill. Le simple fait de croire que des extraterrestres ont atterri à Roswell, au Nouveau-Mexique, ou que personne n'a atterri sur la lune ne fait de mal à personne, bien que par ailleurs des théories du complot inoffensives puissent bien sûr encourager des actes nuisibles. Par exemple, la conviction que les technologies 5G aident à propager le COVID-19 a conduit les Britanniques à brûler des tours de téléphonie cellulaire.

De plus, les théories du complot infligent parfois un préjudice direct,

comme c'est souvent le cas lorsqu'elles sont liées à l'antisémitisme. Peu importe que le théoricien du complot britannique David Icke pense que les lézards gouvernent le monde ; mais c'est le cas lorsqu'il s'en prend aux « sionistes Rothschild ». En remontant au moins aussi loin que la fameuse fabrication de la police secrète tsariste, Les Protocoles des Sages de Sion, les Juifs ont été la cabale par excellence des théoriciens du complot, ce qui aide à expliquer pourquoi des personnages tels que George Soros restent le sujet de théories du complot - et les cible de menaces et de diffamation - à ce jour.

De même, beaucoup de ceux qui ont violemment attaqué le Capitole des Etats-Unis le 6 janvier 2021 souscrivent à la théorie du complot QAnon, selon laquelle Barack Obama, Hillary Clinton et Soros font partie d'un réseau satanique et pédophile de trafic sexuel d'enfants. Dans ce cas, les Etats-Unis ont un certain nombre de mesures juridiques conçues pour englober les effets négatifs des théories du complot, telles que les ordonnances et les lois sur la « violation de la paix » contre les comportements désordonnés ou les « discours de haine ».

Mais, encore une fois, ces lois traitent des actions individuelles, pas des croyances elles-mêmes. Le problème avec l'hésitation à vacciner n'est pas la croyance que Gates essaie d'implanter une micropuce dans votre cerveau ; c'est le fait de ne pas se faire vacciner. Que peut faire l'Etat à ce sujet ?

Des preuves en provenance du Royaume-Uni suggèrent qu'à mesure que de plus en plus de personnes se font vacciner, l'hésitation à la vaccination diminue. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont tous deux commencé avec des niveaux similaires de sentiment « anti-vaccination » l'été dernier, mais de telles opinions ont chuté au Royaume-Uni et le pays dépasse maintenant les Etats-Unis en matière de vaccination.

Cela suggère qu'au fur et à mesure que de plus en plus de personnes se font vacciner et constatent que tout va bien, d'autres pourraient être plus susceptibles de faire de même.

La meilleure façon de créer ce cercle vertueux n'est pas de censurer les théories du complot mais plutôt de vacciner plus de personnes et de faire passer le message que les vaccins sont effectivement sûrs et efficaces. Chercher à empêcher la diffusion de fausses croyances donne simplement des munitions à ceux qui prétendent que l'Etat est là pour les obtenir.

Pour les derniers récalcitrants, les mandats de vaccination pourraient être la seule solution, en particulier si les pays restent bien en deçà de l'immunité collective. Avec la variante Delta hautement contagieuse qui ravage les communautés avec des taux de vaccination plus faibles, ce serait une véritable application du « principe du mal » de Mill : éviter de nuire aux autres.

Comme Mill l'a observé, toutes les croyances sont soit totalement fausses, soit partiellement vraies, soit totalement vraies. Dans le cas des théories du complot, nous devons nous rappeler que beaucoup sont souvent basées sur un grain de vérité, ou du moins sur une impulsion légitime pour défier le consensus des élites. Non, Gates ne veut pas contrôler nos esprits avec des puces électroniques ; mais il est parfaitement raisonnable de s'inquiéter que les géants de la technologie d'aujourd'hui aient trop d'influence sur notre façon de penser. L'exploration de ces nuances est ce que Mill voulait dire lorsqu'il a plaidé en faveur d'une vigoureuse contestation publique des vraies croyances. Bien que nous puissions finir par vaincre la pandémie, la bataille pour la pensée critique se poursuivra.

Par Hugo Drochon

Professeur adjoint de théorie politique à l'Université de Nottingham et auteur de Great Politics de Nietzsche



Face au virus, Biden célèbre une victoire, pas la fin de la guerre

Le président américain Joe Biden a célébré dimanche lors de la fête nationale une Amérique qui a "pris le dessus" sur le Covid-19, tout en appelant ses compatriotes à se faire vacciner contre un virus qui n'a pas encore été "vaincu".

Le 4 juillet, qui commémore la déclaration d'indépendance de 1776, "est une célébration particulière cette année, car nous sortons d'une année sombre", a-t-il dit devant un millier d'invités, à la Maison Blanche. Dans une allocution courte et combative, le président a assuré: "Nous n'avons jamais été aussi proches de déclarer notre indépendance face au virus".

Joe Biden a invité des soignants, des soldats et d'autres travailleurs dits "essentiels" à partager un barbecue, et à admirer les traditionnels feux d'artifice. "Le Covid-19 n'a pas encore été vaincu", a toutefois averti Joe Biden, alors que la circulation rapide du variant delta et le faible taux de vaccination dans certaines régions inquiètent les experts. Se faire vacciner est dans ces condi-

tions "l'action la plus patriotique qui soit", a-t-il dit dans un discours qui a aussi célébré la tonitruante reprise économique américaine.

Pendant que le président parlait, de nombreuses personnes se pressaient déjà tout au long du "Mall", la célèbre esplanade du centre de Washington, pour être aux premières loges des feux d'artifice. Pour retrouver des proches ou prendre l'air, près de 50 millions d'Américains se sont échappés pour ce week-end prolongé, à peine moins qu'en 2019, selon l'association américaine des automobilistes (AAA).

Des réjouissances on ne peut plus classiques, mais inimaginables pendant l'été 2020. Il y a un an, pandémie oblige, Joe Biden faisait campagne pour la présidentielle par vidéo, depuis son sous-sol. Dans tous les Etats-Unis, les parades et les fanfares avaient été réduites à la portion congrue.

Le pays était aussi traversé par des manifestations géantes contre le racisme, suscitées par la mort de l'Afro-Américain George Floyd le

25 mai 2020. Avec plus de 33 millions de cas et 600.000 morts, les Etats-Unis ont payé le plus lourd tribut, mais la campagne de vaccination a effectivement fait chuter le nombre d'hospitalisations et de décès ces derniers mois.

Les réticences des plus jeunes, des conservateurs et d'une partie de la minorité noire face aux vaccins empêchent toutefois de tourner définitivement la page.

Sur le plan symbolique, ils ont fait échouer l'objectif de Joe Biden pour le 4-Juillet, à savoir une première dose administrée à 70% de la population adulte. Plus grave, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 ne baisse plus depuis la mi-juin, au moment où le variant Delta, très contagieux, représente 35% des cas.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan sanitaire que la Maison Blanche redoute l'émergence d'inégalités.

Si la croissance économique est explosive, et les chiffres de l'emploi très bons, grâce à un pharaonique plan de relance mis sur les rails par Joe Biden, le tableau a

ses zones d'ombre.

Il manque toujours 6,8 millions d'emplois comparé à février 2020, et les minorités noires et hispaniques restent davantage touchées par le chômage. Joe Biden espère que l'adoption d'un autre plan gigantesque - de modernisation des infrastructures - dope un peu plus l'emploi.

Malgré l'annonce d'un accord de principe avec des républicains pour une enveloppe de 1.200 milliards de dollars, son adoption au Congrès reste incertaine.

Car, depuis le début de son mandat, le président se débat avec une opposition intransigeante, aiguillonnée par un Donald Trump toujours très influent. Le président démocrate, qui se veut l'homme du rassemblement, de la réconciliation d'un pays traversé de multiples fractures, ne pouvait manquer l'occasion de la fête nationale pour lancer un appel à l'unité. "Nous sommes les Etats-Unis d'Amérique. Et il n'y a rien que nous ne puissions faire, si nous le faisons ensemble", a-t-il déclamé.

369 migrants secourus en Méditerranée à bord de l'Ocean Viking

L'Ocean Viking, le navire de secours en mer de SOS Méditerranée, a recueilli en Méditerranée dans la nuit de dimanche à lundi 369 nouveaux migrants après une sixième opération de secours en quelques jours, a-t-on appris auprès de l'ONG.

Le navire compte désormais 572 rescapés à son bord, précise SOS Méditerranée sur son compte Twitter.

Le dernier sauvetage a concerné un "grand bateau en bois" signalé "en détresse dans la région de recherche et de sauvetage libyenne" dimanche en fin d'après-midi, a déclaré une porte-parole de l'ONG à l'AFP.

Ce bateau a été repéré sur le radar puis visuellement vers 22H00, et les opérations de sauvetage ont ensuite duré plus de 5 heures. Parmi les 369 personnes secourues à son bord, 9 femmes, 1 nourrisson, 2 enfants et 110 mineurs non accompagnés, selon SOS Méditerranée, originaires notamment d'Egypte, du Bangladesh ou d'Erythrée.

Dimanche après-midi, l'Ocean Viking était déjà venu en aide à 71 migrants en péril sur une embarcation en bois extrêmement surchargée dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise.

Ses occupants fuyaient la Libye, qu'ils avaient quittée trois jours plus tôt et, sans eau ni nourriture à bord, étaient épuisés au moment du sauvetage. Le 1er mai, l'Ocean Viking avait débarqué 236 migrants secourus en mer en Sicile. Le navire avait ensuite passé plusieurs semaines en cale sèche à Naples, pour des travaux gigantesques - de modernisation des infrastructures - dope un peu plus l'emploi.

Malgré l'annonce d'un accord de principe avec des républicains pour une enveloppe de 1.200 milliards de dollars, son adoption au Congrès reste incertaine. Car, depuis le début de son mandat, le président se débat avec une opposition intransigeante, aiguillonnée par un Donald Trump toujours très influent. Le président démocrate, qui se veut l'homme du rassemblement, de la réconciliation d'un pays traversé de multiples fractures, ne pouvait manquer l'occasion de la fête nationale pour lancer un appel à l'unité. "Nous sommes les Etats-Unis d'Amérique. Et il n'y a rien que nous ne puissions faire, si nous le faisons ensemble", a-t-il déclamé.

Les Nations unies ont récemment épinglé la Libye et l'Union européenne, leur demandant de réformer leurs opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée et affirmant que les pratiques actuelles privaient les migrants de leurs droits et de leur dignité, quand elles ne leur ôtaient pas la vie. Depuis le début de l'année 2021, 866 migrants ont perdu la vie en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). SOS Méditerranée assure avoir secouru plus de 30.000 personnes depuis février 2016, d'abord avec l'Aquarius, puis l'Ocean Viking.

Jacob Zuma, condamné, ne se constituera pas prisonnier

A l'expiration du délai imposé par la justice pour se rendre aux autorités, l'ex-président sud-africain Jacob Zuma a annoncé dimanche soir qu'il ne se constituait pas prisonnier, malgré une condamnation à de la prison ferme par la plus haute Cour du pays. Après sa condamnation mardi à 15 mois pour outrage par la Cour constitutionnelle pour avoir à plusieurs reprises refusé de témoigner dans le cadre d'enquêtes pour corruption d'Etat, la décision semblait sans appel: Zuma, 79 ans, irait derrière les barreaux.

La justice lui avait donné cinq jours pour se rendre dans un commissariat et le pays attendait de voir si l'ancien président allait obéir de lui-même ou serait emmené au cours d'une spectaculaire arrestation par la police.

C'est finalement en jouant à nouveau de ses deux armes favorites, la ruse juridique et le soutien populaire, qu'il s'est acheté un sursis: la Cour a accepté samedi une demande du camp Zuma de revoir son jugement et une nouvelle audience a été fixée au 12 juillet. "Pas besoin que j'aille en prison aujourd'hui", a-t-il déclaré, en riant, lors d'une conférence de presse dans son fief de Nkandla, dans le Kwazulu-Natal (Est).

Techniquement, cette nouvelle audience ne suspend pas la condamnation mais Jacob Zuma a estimé qu'"ils ne peuvent pas accepter les papiers et attendre de moi que je me présente en prison". Et la horde de partisans campés dimanche devant sa résidence dans la campagne zouloue, munis de banderoles "Ne touchez pas à Zuma!", était là pour l'appuyer.

S'exprimant en zoulou et entonnant des chants avec la foule qui a scandé son nom, le politicien, volontiers provocateur, a lancé: "Quand j'ai vu la police ici, je me suis demandé comment ils allaient arriver jusqu'à moi, comment ils allaient passer à travers



tous ces gens".

L'ex-président est accusé d'avoir pillé l'argent public pendant ses neuf années au pouvoir. Depuis la création en 2018 d'une commission d'enquête sur la corruption d'Etat, Zuma, déjà mis en cause par une quarantaine de témoignages, multiplie les manoeuvres pour éviter d'avoir à s'expliquer, ce qui l'a envoyé à la case prison.

Pour le politologue sud-africain Ralph Mathekga, ces derniers rebondissements sont un "non-sens". "C'est embarrassant pour le pays et tout ça se produit simplement à cause d'une menace d'instabilité politique", dit-il. Certains craignent en effet que la condamnation de l'ancien président n'engendre une grave crise politique au sein du parti historique au pouvoir, le Congrès national africain (ANC).

Le parti a annulé ce week-end une réunion de son tout-puissant Comité national exécutif (NEC), déclarant être "conscient de la situation qui se développe au Kwazulu-Natal" et de la nécessité "de donner une direction claire".

Miné par une guerre de factions, l'ancien chef d'Etat y compte encore de fidèles soutiens, opposés à l'actuel président Cyril Ramaphosa. Et l'une de ses tactiques a été d'entretenir les divisions pour mieux régner.

Retranché dans sa maison de Nkandla, l'ancien dirigeant a reçu pendant le week-end un défilé de dignitaires locaux et membres de l'ANC, pour "des conversations politiques", selon l'un d'entre eux. "Tout cela se passe dans le Kwazulu-natal, c'est une province dans laquelle si on poursuivait tous les membres de l'ANC qui ont quelque

chose à se reprocher, la moitié auraient disparu", souligne le politologue Ralph Mathekga.

Ailleurs, le pays n'a pas été mis à feu et à sang au nom de Zuma. "Il a encore du pouvoir, mais il ne faut pas exagérer le soutien" qu'il peut obtenir, souligne M. Mathekga, estimant que "son pouvoir s'estompe malgré tout, Zuma est un homme politique d'hier", remontant au temps des affaires. Mais si les autorités ne finissent pas par l'arrêter, "l'Afrique du Sud sera considérée comme un Etat défaillant dans lequel l'Etat de droit ne s'applique pas", affirme de son côté le politologue Ebrahim Fakir.

Cyril Ramaphosa a fait de la lutte contre la corruption un cheval de bataille, mais il a lui-même été appelé à témoigner devant la commission d'enquête pour corruption.

Plus de 1.000 soldats afghans fuient au Tadjikistan après des combats avec les talibans



Plus d'un millier de soldats afghans se sont mis à l'abri au Tadjikistan dans la nuit de dimanche à lundi après des combats avec les talibans, a annoncé le Comité d'Etat pour la sécurité nationale de ce pays d'Asie centrale.

Selon ce communiqué des services de sécurité tadjiks, cité par l'agence de presse publique Khovar, "1.037 soldats des troupes gouvernementales afghanes ont battu en retraite sur le territoire du Tadjikistan pour sauver leur vie après des affrontements armés avec les talibans".

Le communiqué ajoute que "les combattants talibans ont pris le contrôle total" de six districts de la province de Badakhshan, dans le nord-est de l'Afghanistan, représentant 910 km de frontière commune avec le Tadjikistan.

Plusieurs centaines de soldats afghans avaient déjà traversé la frontière pour fuir l'offensive des talibans dans le pays ces dernières semaines. Le Tadjikistan les a

toujours laissé passer, évoquant "le principe de bon voisinage et le respect de la position de non-ingérence dans les affaires internes de l'Afghanistan".

Les talibans tiennent déjà depuis fin juin le poste-frontière le plus important avec le Tadjikistan et les autres voies de passage en direction de ce pays, ainsi que les districts qui conduisent à la grande ville afghane de Kunduz, distante d'une cinquantaine de kilomètres.

Les talibans multiplient leurs offensives depuis le début, en mai, du retrait des soldats américains qui doit être terminé ces prochains jours.

Face aux débâcles successives enregistrées par l'armée afghane, en particulier dans les provinces du Nord, le Pentagone a annoncé un possible "ralentissement" des opérations et le chef des forces américaines en Afghanistan, le général Scott Miller, n'a pas exclu mardi des frappes aériennes contre les talibans.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉCONC- ERTANT	TUMUL- TUEUX	POSSESSIF	GRAND BOA	EN APARTÉ	POSSESSIF	CRIQUE SECON- DER	GROSSE CHALEUR	CÉRÉ- MONIE RÉGLÉE	NE PAS OBSERVER
								EN BRIDE ÉPREUVE DE SKI	
FUMISTE									
		GODICHE		LETTRES DE ROTH	REVEN- DEUR DE DROGUE PAYER				
CONIFÈRE PLUS							NOTE		GRASSE
RIRE UN PELU							FLAG- RANT DÉLIT MEC		
PANIER À FOND PLAT				MENEUR DE JE		ROCHE CREUSE			
GRAND CANARD						FIN D'ANNÉE	STATION ORBITALE RUSSE		
							DÉBUT D'INCAR- NATION	ANGOISSE	
APAISÉS		COLÈRE	EXCÈS DE POIDS						POSSESSIF
À L'ENVERS: FEMME ARMÉE				ÉCHEC COMPLET		À L'ENVERS: TAUDIS			
							HUTTE RADIUM		
BISQUER YESSON				CUPIDES					

Solution mots flechés d'hier

MÉTIER D'UNE FEMME	B	MÉTIER D'UNE FEMME	N	UN MÉTIER D'UNE FEMME	D	UN MÉTIER D'UNE FEMME	I	UN MÉTIER D'UNE FEMME	UN MÉTIER D'UNE FEMME
PROFES- SION LIBÉRALE	L	UNION	E	TRE	M	MINCE	N	ID	
UN MÉTIER D'UNE FEMME	U	N	O	N	A	D	O	R	E
UN MÉTIER D'UNE FEMME	E	T	O	A	D	O	R	E	N
UN MÉTIER D'UNE FEMME	S	E	N	A	T	O	A	T	
UN MÉTIER D'UNE FEMME	L	P	F	I	N	E	S		
UN MÉTIER D'UNE FEMME	O	R	O	N	T	R	I	S	A
UN MÉTIER D'UNE FEMME	E	G	E	E	M	I	E	I	F
UN MÉTIER D'UNE FEMME	M	E	E	L	S	S	D	F	
UN MÉTIER D'UNE FEMME	P	O	T	E	B	E	R	L	U
UN MÉTIER D'UNE FEMME	A	L	E	P	A	E	I	A	C
UN MÉTIER D'UNE FEMME	R	E	L	A	I	S	O	S	A
UN MÉTIER D'UNE FEMME	T	S	N	I	E	T	H	U	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarchi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II				■								
III										■		
IV						■						
V		■							■			
VI					■						■	
VII			■									
VIII							■					
IX				■						■		
X												

Horizontalement.

- I. Les brebis de l'évêque de Bourges.
- II. Nous laisse froids quand elle nous quitte. - Pour vivre, elle n'a que le leu.
- III. Lentement disparues.
- Initiales de Chopin.
- IV. Chercher à l'ancienne. - Honorer les seins. V. Utilisant le carbone 14 ?
- Cela fait bien long temps.
- VI. Cause l'étonnement.
- S'opposa à Sartre.
- VII. Le thallium.
- En remettra une couche.
- VIII. Chercher à clarifier le vin. - Collerai.
- IX. Un vrai danger en mer. - Se laisse facilement entuber. - L'iridium.
- X. Arrivant deux fois par an.

Verticalement.

- 1. Elles redescendent les skieurs accidentés.
- 2. Coureur mais pas voleur.
- Variété d'huître.
- 3. Odorant quand il est mignonnette.
- Cadeau de mariage.
- 4. Cause pour faire de l'effet.
- 5. Agacées.
- 6. Serpent à lunettes.
- Pas faits pour attendre.
- 7. Envoyait à droite. - Raconter des histoires.
- 8. Ne rien comprendre. - À la fin de l'envoi.
- 9. H.S. - Donne l'accord du chef.
- 10. C'est nickel. - Évite de courir.
- 11. Avec lui le train accélère.
- Avec lui le train roule.
- 12. A un rôle perpétuel chez les immortels.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
				1	7		3	6	7			4				2	6
	6	7	8				1		3							5	
	1	4	3				2		7								
9	3		7						1								
	7							4									
1					9		5	8									1
4		1			3	5	8										
	8				1	3	6										2
6	9		5	8								8	1		6		5
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
			2	5		4		3	6	4	5	3					
	1				3					8						9	
6			1						7					1	4	2	
						2	3				1	5					7
1	3			7			6	5		3				1			
	4	6								4		7		6			
3					9			8		3	2	7					
			6				9			8				7			
9	8		4	7									9	4	2	5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	R	E	S	S	E	R	R	E	M	E	N	T
II	E	T	E	L	■	E	N	T	A	M	E	E
III	P	A	R	I	A	S	■	I	L	E	O	N
IV	O	■	E	P	I	T	R	E	■	T	N	T
V	U	R	I	■	N	O	I	R	E	T	■	A
VI	S	E	N	E	S	■	E	S	C	R	O	C
VII	S	C	■	G	I	R	L	■	R	E	P	U
VIII	A	R	I	A	■	O	S	L	O	■	T	L
IX	N	U	L	L	E	S	■	S	U	C	E	E
X	T	E	L	E	V	E	N	D	E	U	R	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
7	3	1	6	9	8	5	2	4	1	9	2	3	8	5	7	4	6
8	2	4	5	7	1	9	6	3	6	5	4	9	1	7	3	2	8
5	9	6	3	4	2	7	1	8	3	8	7	6	2	4	5	1	9
1	4	7	2	8	9	6	3	5	8	2	9	5	7	3	4	6	1
3	5	2	1	6	4	8	9	7	5	1	3	2	4	6	9	8	7
9	6	8	7	5	3	1	4	2	4	7	6	1	9	8	2	3	5
2	7	9	4	1	5	3	8	6	7	6	5	4	3	1	8	9	2
6	1	3	8	2	7	4	5	9	9	3	8	7	6	2	1	5	4
4	8	5	9	3	6	2	7	1	2	4	1	8	5	9	6	7	3
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
4	3	8	1	6	9	5	7	2	5	4	8	6	7	3	1	2	9
5	2	6	3	7	8	4	9	1	3	2	1	5	4	9	8	7	6
1	9	7	2	4	5	6	3	8	6	9	7	8	1	2	3	5	4
7	5	4	8	3	1	9	2	6	2	3	4	7	5	6	9	1	8
6	1	3	4	9	2	7	8	5	7	1	6	9	3	8	2	4	5
9	8	2	7	5	6	3	1	4	8	5	9	4	2	1	7	6	3
3	7	1	5	2	4	8	6	9	1	6	3	2	9	4	5	8	7
8	4	9	6	1	7	2	5	3	4	7	2	3	8	5	6	9	1
2	6	5	9	8	3	1	4	7	9	8	5	1	6	7	4	3	2

Le dirham s'apprécie de 0,24% face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,24% face à l'euro et s'est déprécié de 0,25% vis-à-vis du dollar américain, durant la période allant du 24 au 30 juin 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son dernier bulletin sur les indicateurs hebdomadaires.

Au 25 juin 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve de Bank Al-Maghrib s'est établi à 300,9 milliards de dirhams (MMDH), en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en hausse de 3,6% en glissement annuel, précise la même source.

L'encours global des interventions de BAM ressort à 80 MMDH, dont 28,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 23,4 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée et 28,2 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 8,2 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,5% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 30 juin (date de valeur le 1er juillet), Bank Al-Maghrib a injecté un montant de 36,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, relève la même source.

Sur le marché boursier, le MASI s'est déprécié de 0,8%, ramenant sa performance depuis le début de l'année à 9,9%. Cette évolution hebdomadaire reflète essentiellement les baisses des indices sectoriels de "l'agroalimentaire" de 1,3%, des "télécommunications" de 0,9% et des "Banques" de 0,7%.

En revanche, les indices relatifs aux secteurs de "Bâtiments et matériaux de construction" et des "Mines" se sont appréciés de 0,4% et de 1,4% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est élevé à 5,6 MMDH contre 1,1 MMDH une semaine auparavant.

Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 819,5 millions de dirhams (MDH) contre 194,6 MDH et le montant des échanges sur le marché de blocs a totalisé 1,5 MMDH.

Hausse des indices du commerce extérieur à fin mars



Les indices du commerce extérieur (ICE) se sont inscrits en hausse au titre du premier trimestre 2021, selon les chiffres publiés récemment par le Haut-commissariat au plan (HCP), mettant ainsi un terme à plus d'une année de recul.

Au premier trimestre 2021, l'indice des valeurs unitaires à l'importation a enregistré une hausse de 0,7% par rapport au même trimestre de 2020, a annoncé l'institution publique dans une note relative aux indices du

commerce extérieur (base 100 : 2012) du premier trimestre 2021.

Dans sa note, le Haut-commissariat attribue cette évolution principalement à l'augmentation des valeurs unitaires de l'alimentation, boissons et tabacs (7,2%), des «demi-produits» (3,0%), des «produits bruts d'origine minérale» (24,0%) et des «produits bruts d'origine animale et végétale» (6,3%).

Après analyse des données recueillies, il apparaît que les indices des valeurs moyennes de l'énergie et lubrifiants, des «produits finis d'équipement industriel» et des «produits finis d'équipement agricole» ont accusé un recul respectivement de 9,0%, 0,9% et 3,6%, a noté le HCP.

Ces variations ont atténué la hausse de l'indice global des importations, a fait savoir de même source l'organisme en charge de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc.

Pour rappel, l'indice des valeurs unitaires à l'importation avait régressé de 7,7% au cours du quatrième trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, suite principalement à la baisse des valeurs unitaires de l'énergie et lubrifiants (30,3%), des «produits finis de consommation»

(5,3%), des «demi-produits» (4,0%), des «produits finis d'équipement industriel» (2,0%) et des «produits bruts d'origine minérale» (8,9%).

Dans une note d'information relative à cette période, le Haut-commissariat avait en revanche, relevé une augmentation de cet indice dans l'alimentation, boissons et tabacs (1,2%).

Au troisième trimestre 2020, le même indice avait régressé de 5,0% en glissement annuel après principalement la diminution des valeurs unitaires de l'énergie et lubrifiants (28,0%), des «demi-produits» (2,7%), des «produits bruts d'origine minérale» (32,3%), de l'alimentation, boissons et tabacs (1,7%) et des «produits bruts d'origine animale et végétale» (2,0%).

Au cours de ce même trimestre, des hausses avaient été enregistrées dans les indices des valeurs moyennes des «produits finis de consommation» (2,6%), des «produits finis d'équipement industriel» (0,3%) et des «produits finis d'équipement agricole» (4,5%) atténuant ainsi la baisse de l'indice global des importations.

Il est à souligner qu'à fin mars 2021, l'indice des valeurs unitaires à l'exportation s'est orienté en hausse

de 2,0% par rapport à la même période de l'année précédente.

Comme l'explique le Haut-commissariat dans sa note, cette variation résulte essentiellement de l'augmentation des valeurs unitaires des «demi-produits» (13,6%), des «produits bruts d'origine animale et végétale» (10,9%), des «produits bruts d'origine minérale» (3,2%) et des «produits finis d'équipement agricole» (13,9%).

La même source relève cependant que cet indice a reculé dans les «produits finis d'équipement industriel» et l'énergie et lubrifiants respectivement de 5,1% et de 20,9%.

A titre de comparaison, l'indice des valeurs unitaires à l'exportation avait accusé une baisse de 0,9% au cours du quatrième trimestre 2020, en raison principalement de la diminution des valeurs unitaires des «produits finis d'équipement industriel» (2,7%), de l'alimentation, boissons et tabacs (2,7%), des «produits bruts d'origine minérale» (5,3%) et de l'énergie et lubrifiants (29,3%).

Au cours de la même période, les indices des valeurs moyennes des «produits finis d'équipement agricole», des «demi-produits» et des «produits finis de consommation» s'étaient pour leur part orientés en hausse respectivement de 11,7%, 1,6% et 1,9%. Précisons que ces évolutions avaient contribué à atténuer la baisse de l'indice global des valeurs unitaires à l'exportation.

Rappelons qu'à fin septembre 2020, l'indice des valeurs unitaires à l'exportation avait connu une diminution de 1,0% en glissement annuel, suite essentiellement à la régression des valeurs unitaires des «demi-produits» (7,2%), des «produits finis de consommation» (0,8%), des «produits bruts d'origine minérale» (5,5%) et de l'alimentation, boissons et tabacs (0,7%).

Tandis qu'il enregistrait une hausse dans les «produits finis d'équipement industriel» (4,7%), les «produits bruts d'origine animale et végétale» (9,1%) et les «produits finis d'équipement agricole» (2,7%).

Alain Bouithy

“
Les indices des valeurs unitaires à l'importation et l'exportation sortent de la zone baissière au premier trimestre

La Bourse de Casablanca dans le vert du 28 juin au 2 juillet

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 28 juin au 2 juillet 2021 dans le vert, son indice principal, Masi, a gagné 0,07% avec 12.426 points.

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé de 0,20% à 1.017,28 points, tandis que le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu (+0,10%) a cumulé 10.107,79 points.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 et le FTSE Morocco All-Liquid ont avancé de 0,05% avec respectivement 11.686,29 et 10.600,42 points, rap-

porte la MAP.

Concernant l'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10", il a avancé de 0,24% à 932,10 points.

Sur le plan sectoriel, 9 compartiments ont clôturé dans le vert, avec des hausses allant de 3,46% pour le secteur "sociétés de portefeuille-holdings" à 1,27 % pour la "Distribution".

En revanche, treize secteurs ont affiché des replis alors que deux sont restés stables.

Dans la foulée, la capitalisation boursière s'est chiffrée à 638,44 milliards de dirhams

(MMDH). La volumétrie globale de la semaine ressort, quant à elle, à plus de 2,71 MMDH.

S'agissant des plus fortes capitalisations boursières à la fin de la semaine, Itissalat Al Maghrib a pris 18,85%, Attijariwafa Bank 15,16%, et la BCP 8,41%.

S'agissant des meilleures performances hebdomadaires, elles ont été signées par Mutandis SCA, Atlantasanad et Delta Holding avec des hausses respectives de 4,71%, 3,89%, et 3,47%. En revanche, Unimer, Risma et Timar ont accusé les plus fortes baisses avec respectivement -7,66%, -6,38% et -5,81%.



La demande bancaire totalement satisfaite

Bank Al-Maghrib (BAM) a satisfait la totalité de la demande bancaire sur le marché monétaire durant la semaine allant du 25 juin au 1er juillet et augmenté ses interventions hebdomadaires à travers ses opérations principales, indique Attijari Global Research (AGR).

Les injections de liquidité sont ainsi passées de 79,7 milliards de dirhams (MMDH) à 88,1 MMDH, précise AGR dans son "Hebdo Taux" de la semaine du 25 juin au 1er juillet, notant que la hausse concerne uniquement les avances à 7 jours qui ont augmenté de 8,3 MMDH à 36,4 MMDH.

Parallèlement, le Trésor a relevé les placements de ses excédents de trésorerie, contribuant ainsi à l'équilibre du marché monétaire, fait savoir la même source, ajoutant que les place-

ments moyens ont atteint les 10 MMDH, en hausse de 2,7 MMDH en une semaine. De plus, le taux moyen pondéré des placements avec prise en pension a nettement augmenté de 1,42% à 1,53% sur la même période.

Dans ces conditions, les taux interbancaires demeurent en ligne avec le taux directeur tandis que les taux MONIA (Ndlr, Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) marquent une augmentation de 4 points de base, passant d'une moyenne hebdomadaire de 1,42% une semaine plus tôt à 1,46%. Ceux-ci ont atteint au cours de la semaine leur plus haut niveau depuis juin 2020, soit 1,52%.

La réforme de la fiscalité et des EEP s'organise

La Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants a tenu vendredi une réunion consacrée à la présentation du projet de loi-cadre n°50.21 relatif à la réforme des Établissements et entreprises publiques (EEP) et de celui de la loi-cadre n°69.19 portant réforme fiscale.

Le projet de loi-cadre relatif à la réforme des EEP ambitionne de faire une révision globale et équilibrée des composantes du secteur des EEP conformément aux principes de la bonne gouvernance et de la reddition des comptes, tout en se focalisant sur le rôle fondamental que jouera l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État, rapporte la MAP.

Ce texte a été élaboré à travers la restructuration et le repositionnement des EEP dans une perspective de renforcer leur contribution efficace dans les chantiers de réforme lancés par SM le Roi, notamment le plan

ambitieux de relance économique et la généralisation de la couverture sociale.

Cette réforme aspire à contribuer à l'accélération de la transition vers un nouveau modèle de développement à travers l'appui à la confiance et la responsabilité, qui sont de nature à faciliter la cohérence et la complémentarité entre les acteurs du secteur public et à consolider les partenariats avec le secteur privé et l'ensemble des composantes de la société.

Il s'agit également de contribuer à accélérer la transformation structurelle de l'économie nationale à la faveur de la consolidation de la performance des EEP, leur capacité à innover ainsi que leur compétitivité, ce qui contribue à réduire le coût des facteurs de production et améliorer l'accès aux services publics ainsi que leur qualité.

Ce projet de loi-cadre a défini les principes encadrant cette réforme ambitieuse du secteur public, en particulier la continuité du service public et sa capacité de changement et d'adaptation, la transparence et la libre concurrence, la préservation des droits acquis, la reddition des comptes, l'allocation optimale des ressources publiques, outre l'implication des différentes parties prenantes.

Il prévoit des dispositions innovantes, notamment la mise en place d'un programme de restructuration des EEP, à travers leur regroupement, fusion, dissolution ou liquidation, ainsi que l'encadrement de la création des nouveaux EEP et leurs participations dans le capital des entreprises privées.

En ce qui concerne l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État, à laquelle vont être transférées les



participations détenues par l'État dans les entreprises publiques, elle sera créée, dans un premier temps, sous forme d'un établissement public, avant d'être transformée, dans un délai maximum de 5 ans, en société anonyme.

En outre, ce projet de loi-cadre comprend aussi des mesures à même de contribuer à encadrer le rôle et la gouvernance de l'Agence.

S'agissant du projet de loi-cadre n°69-19 portant réforme fiscale, il vise à poser les fondements et les bases et définir un cadre de référence de la politique de l'État en matière de réforme fiscale.

Ce projet de loi-cadre a été élaboré dans le but de reformer le système fiscal national, en définissant ses composantes, principes, objectifs et mécanismes d'application, outre la définition des mesures accompagnant sa mise en œuvre de façon progressive, selon des priorités nationales et une planification graduelle.

Il vient corriger plusieurs lacunes et dysfonctionnements du système fiscal, notamment en matière d'efficacité et de justice, qui l'empêchent d'atteindre les objectifs en matière d'incitation, de redistribuer les revenus, de redynamiser le modèle de développement économique, d'amé-

liorer sa capacité à assurer une inclusion sociale et d'accompagner les exigences de la durabilité environnementale. Les principaux objectifs définis par la loi-cadre concernent l'atteinte de la justice fiscale, la garantie de l'égalité de tous devant l'impôt et le renforcement des droits et de la confiance mutuelle entre les contribuables et l'administration. Il s'agit, également, de la mobilisation du potentiel fiscal pour financer les politiques publiques, la réforme de la fiscalité des collectivités territoriales et des taxes parafiscales ainsi que le renforcement du système d'une gouvernance efficace et efficiente.



Les projets de loi-cadre présentés à la Commission des finances et du développement économique

La pastèque, parfaitement conforme aux normes de sécurité sanitaire

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts dément "catégoriquement" les rumeurs qui circulent concernant la qualité de la pastèque mise sur le marché, rassurant que le fruit est parfaitement conforme aux normes de sécurité sanitaire des aliments.

"Toutes les analyses effectuées démontrent une absence totale de contaminants de ce fruit (résidus de pesticides, métaux lourds et bactéries)", indique le ministère dans un

communiqué.

Vu la persistance de quelques fausses informations totalement infondées et rumeurs à ce sujet, le ministère explique que les différentes analyses effectuées par l'Office nationale de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA), dans le cadre du plan de surveillance et de contrôle de la pastèque durant la campagne en cours (année 2021), ont révélé l'absence de contaminants dans ce fruit, en l'occurrence les résidus des pesticides, des métaux lourds (plomb et cadmium)

et des bactéries (salmonelles et coliformes), rapporte la MAP.

De même, les analyses ont montré que ce fruit est parfaitement conforme aux normes de sécurité sanitaire des aliments, poursuit la même source, précisant qu'au 20 juin 2021, un tonnage de 218.000 tonnes de pastèques a été exporté au cours de cette campagne, soit pratiquement le même tonnage que la campagne précédente à la même date contrairement aux allégations faisant état d'une baisse des exportations due à la qualité du produit.

"Les rumeurs partagées sur les réseaux sociaux au sujet de la nocivité de ce produit sont dangereuses, irresponsables et sans fondement et portent préjudice à la production de la culture de pastèque et aux agriculteurs", soutient-il. Concernant les semences importées, elles sont soumises à un contrôle technique et phytosanitaire systématique aux frontières pour s'assurer de leur conformité aux normes et aux spécifications en vigueur au niveau national avant d'autoriser leur admission pour leur commercialisation.

Booba

*Enquête sur
un bad boy devenu
patron du rap
français*



Booba règne sur le rap français depuis plus de 25 ans. Du gamin de Meudon au rappeur-businessman à succès, nos confrères de BFMTV dressent un portrait de ce personnage flamboyant et plein de contradictions, roi de la punchline et de la provocation, dans le long format intitulé « Booba, enquête sur un bad boy ».

L'interviewer est défi, l'approcher relève du parcours du combattant. Booba, le patron du rap français verrouille sa communication, contrôle ce qui se dit et s'écrit sur lui. Enquêter sur lui est une entreprise délicate, qui expose les journalistes à devenir la cible d'insultes et d'attaques sur les réseaux sociaux. BFMTV a rencontré ceux qui acceptent de parler, et dresse un portrait non autorisé du roi de la punchline.

En 26 ans, 10 albums - 3 disques d'or et 7 de platine - il a posé les bases du rap français. Au moment de sa sortie en mars 2021, son 10ème et ultime disque de sa carrière est alors le plus écouté au monde sur la plateforme Spotify.

Le Duc de Boulogne, de son vrai nom Elie Yaffa, vit à Miami depuis 2007. Et met sa vie en scène sur les réseaux sociaux. Belles voitures, villa de luxe, muscles saillants... tout cela relève surtout du spectacle pour Instagram. « Sa vie est consacrée à la musique et au sport, ses entraînements de boxe », abonde Sindanu Kasongo, responsable des programmes et antennes chez BET. Booba aime également s'afficher en papa poule, avec ses deux jeunes enfants, nés de son union avec la Vénézuélienne Patricia Vines dont il est aujourd'hui séparé.

On le voit ainsi, sur son compte Insta-

gram, vernir avec application les ongles de Luna, sa fillette de 7 ans. Aux antipodes des paroles de ses chansons, de son attitude brava-che, et de son tempérament de sanguin, toujours prêt à en découdre, il aime s'occuper de ses petits. Sur les réseaux sociaux, il cultive également avec soin son image bling bling et jongle avec les références à la pop culture - comme lorsqu'il se déguise en Al Pacino dans Scarface. Il s'est ainsi créé une communauté importante et engagée. Sur Facebook, il fédère plus de 5,2 millions d'abonnés, et près de 5,7 millions le suivent sur Twitter.

Le rappeur qui s'est forgé une image de « bad boy » issu des cités, est pourtant né à Boulogne-Billancourt et a grandi à Meudon, élevé par sa mère, dans un milieu modeste mais protégé. Son instituteur de CM2 se souvient de lui comme d'un petit garçon « d'une grande timidité ».

Enfant, il souffre surtout de son méprisage, comme il l'a confié à France Inter, dans l'émission Boomerang : « C'est un peu dur quand on grandit. On n'a sa place nulle part. Si on retourne en Afrique, on est ni blanc ni noir. Même dans le quartier ça peut être mal vu. On a le *** entre deux chaises ».

Son premier voyage à l'âge de 10 ans au Sénégal, est pourtant un véritable choc pour lui. Sa mère l'emmène visiter l'île de Gorée, plaque tournante du trafic d'hommes, symbole de la traite des esclaves.

Le personnage de pirate qu'il se crée sur les réseaux sociaux sonne aussi comme une revanche. « Le pirate, c'est celui qui part à la conquête des navires pour en prendre les trésors », rappelle Jean-Philippe Denis, qui lie cet imaginaire à celui de l'esclavage. L'idée, c'est

« ces trésors se sont fait sur notre dos, sur le dos de nos communautés et donc il y a une forme de revanche à aller récupérer, récupérer mon or, j'en rêve encore » dit Booba ».

Très tôt, il découvre les États-Unis, à la faveur d'un échange scolaire, puis le rap, à l'âge de 17 ans, lors d'un stage de vente. Il comprend très vite qu'il est doué. « J'ai vu que j'avais un certain potentiel, que j'étais meilleur que certains de mes potes qui faisaient ça depuis longtemps », expliquait-il dans C ce soir. Dès 1996, il explose avec le groupe Lunatic, et ce titre, devenu un classique, Le Crime paie.

Mais quelques mois après la sortie de ce titre, tout bascule. Booba agresse un chauffeur de taxi pour lui voler sa recette. Il est condamné à 4 ans de prison, pour ce braquage avec violence. Il sort au bout de 18 mois « les joues pleines de textes », comme il le chante dans Mauvais Ciel. C'est le début d'une carrière très prolifique.

En 26 ans de carrière, il a écrit plus de 170 chansons. Des titres émaillés de punchlines audacieuses, évocatrices, et violentes. Violence, grossièreté et sexisme, qui sont incontournables dans le rap, émaillent les textes de Booba. Son œuvre est étudiée par les linguistes, décortiquée, analysée. Il crée une langue nouvelle, qui telescope les mots, condense les idées.

Mais l'artiste est également devenu un homme d'affaires, un entrepreneur qui s'est constitué un patrimoine de 40 à 60 millions de dollars. Il lance la marque de vêtements Ūnkut, qu'il promeut dans ses clips.

En conflit avec ses associés, Booba met fin à sa collaboration avec la marque en 2018. Mais le rappeur a su se diversifier. Il a lancé

sa marque de whisky, possède des parts dans des entreprises dans le domaine du spectacle, de l'immobilier... Producteur d'autres artistes, il a aussi créé ses propres médias. En 2016, il lance ainsi sa chaîne, OKLM TV, qu'il finira par arrêter 5 ans plus tard.

Le roi des affaires et de la punchline est aussi le roi des clash. Booba s'écharpe ainsi régulièrement avec d'autres rappeurs. Après Rohff et La Fouine, c'est Kaaris, son ancien protégé qui en a fait les frais. Booba reproche à Kaaris de ne pas le soutenir face à ses détracteurs, et assez rapidement, c'est l'escalade. Le différend se règle dans un premier temps au micro. Dans un morceau inédit chanté en direct, un freestyle, Kaaris s'en prend à son ancien mentor. La brouille va crescendo sur les réseaux sociaux, avant d'exploser un jour d'août 2018, lorsque les deux hommes se croisent par hasard à l'aéroport d'Orly. La bagarre est violente et les mêne tous deux en prison. Ils écotent de 18 mois avec sursis et 50.000 euros d'amende. L'affaire prend alors une nouvelle tournure, lorsque Booba décide d'organiser un combat entre Kaaris et lui, sur un ring, en Suisse. Toujours sur les réseaux sociaux, il fait monter la pression, gère la communication de l'événement.

Deux mois avant l'événement Kaaris annonce dans la presse qu'il renonce finalement à se battre. Booba ne digère pas l'affaire et continue de moquer Kaaris sur les réseaux sociaux... jusqu'à être banni d'Instagram, qui ferme son compte en décembre 2020.

À la sortie de son dernier album, Ultra, en avril 2021, Booba a annoncé que ce serait le dernier. Mais à 44 ans, est-il prêt à raccrocher ?

«Beyond Boundaries» ou la rencontre de trois artistes partageant la thématique du masque et de l'art africain

«Beyond Boundaries» (Au-delà des frontières) est le thème d'une exposition artistique réunissant trois artistes partageant la thématique du masque et de l'art africain.

Visible jusqu'au 3 octobre prochain, aux cimaises du PokeSpace à Marrakech, cette exposition réunissant les artistes marocain Mouad Adali, allemand Dietmar Jokisch et camerounais Souleimane Jojo, est un appel à reconnaître, accepter et accueillir l'Autre tel qu'il est, au-delà de toutes appartenances de sexe, d'âge, de race, de nationalité ou de statut social. Pour sa première exposition, Mouad Adali a choisi d'accueillir deux hôtes avec lesquels il partage la même humanité, mais aussi la thématique du masque et de l'art africain dont la découverte par les cubistes au début du 20ème siècle révolutionna l'histoire de l'art contemporain. «Beyond Bounda-

ries» est la rencontre de trois créateurs que rien ne prédestinait à se rencontrer. Mouad Adali est un jeune artiste casablancais, membre du groupe PokeSpace, l'une des nombreuses start-up qu'héberge l'incubateur de start-up "Emerging Business Factory" à Marrakech.

Dans ses œuvres aux couleurs vives, Mouad Adali brise toutes les frontières. Il sort littéralement du cadre, en peignant sur des planches en bois ovales évoquant les contours d'une figure humaine ou d'un masque africain. On y retrouve tout ce qui forge sa vocation: des dessins animés qui ont enchanté sa prime enfance à l'influence des grands maîtres de l'art contemporain marocain et international découverts lors de ses études en design publicitaire à l'École des Beaux-Arts de Casablanca.

Il y mêle, avec une application

méditative, toutes sortes de références visuelles et styles, dans une quête assidue de "Lumière intérieure", celle qui dissout les frontières entre l'intériorité spirituelle de l'artiste et le foisonnement du monde extérieur. Au cœur d'une même œuvre, cet artiste mêle cubisme, fauvisme, surréalisme, expressionnisme et abstraction, cohabitent dans un melting-pot saisissant, où l'artiste revendique son droit à être "un et multiple", à la fois graphiste, designer et artiste, marocain, africain et citoyen du monde.

Né en 1984 à Casablanca, Mouad Adali obtient en 2009 un diplôme en graphisme publicitaire de l'École des Beaux-Arts de Casablanca où il s'initie également à la peinture, la sculpture et la photographie. Il s'adonne à sa passion pour l'art parallèlement à sa carrière professionnelle en tant que graphiste et directeur artistique dans

des agences de communication, d'événementiel et de production audiovisuelle. Il intègre en 2015 le groupe Mind7 à Casablanca en tant que directeur artistique de la revue étudiante Pokemag. En 2020, il décide de rejoindre le groupe quand ce dernier décide de s'implanter à Marrakech. Né en 1951 en Allemagne près de Hanovre, Dietmar Jokisch peint dès son plus jeune âge et étudie la sculpture pendant deux ans. Il s'initie en autodidacte à l'aréographie et à la calligraphie et apprend le métier d'infographiste en travaillant dès 1988 dans des agences publicitaires allemandes. Après le décès de sa femme marocaine, il décide en 2011 de venir s'installer définitivement dans la banlieue de Marrakech. Fêru d'écologie et de recyclage d'objets brûlés et façonnés par la nature (vieux bois galets, pierres de gypse, calebasses...), il crée

des masques, des sculptures, des luminaires et autres objets aux frontières de l'art contemporain et des arts décoratifs.

De son côté, Souleimane Jojo est un artisan-sculpteur autodidacte, qui apprend le métier dès l'âge de 17 ans dans les ateliers de fabrication de statuettes de bronze à Fouban, la Cité des Arts au Cameroun, et auprès des potiers de Porto-Novo au Bénin, avant de s'initier à la restauration des sculptures du site archéologique de l'époque Nok à Katsina au Nigeria. Dès 2013, il tente en vain de rejoindre l'Europe via le désert algérien et la Mauritanie.

En 2019, il décide de venir s'installer à Marrakech. Ses œuvres monumentales en terre cuite reflètent dans un style très personnel et original la fusion de ces trois anciennes cultures africaines.

“Fast and Furious 9” reste en tête du box-office

Le film “Fast and Furious 9”, qui avait démarré sur les chapeaux de roues la semaine dernière, est resté en tête du box-office nord-américain ce week-end, réalisant 23,8 millions de dollars de recettes, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par un cabinet spécialisé.

Cette somme, qui correspond aux trois premiers jours du week-end prolongé de la fête nationale américaine, est en forte baisse par rapport aux 70 millions de dollars accumulés le week-end dernier, d'après les estimations de Exhibitor Relations.

Le nouvel opus de la franchise “Fast and Furious”, avec les acteurs Vin Diesel, Michelle Rodriguez et John Cena a dépassé deux autres films produits, comme lui, par les studios Universal. “Baby Boss 2: une

affaire de famille” est arrivé en deuxième place, avec 17,3 millions de dollars. Ce film d'animation, qui fait suite au carton “Baby Boss” sorti il y a quatre ans, raconte l'histoire d'un “bébé patron” qui ne laisse personne indifférent, avec les voix d'Alec Baldwin, Eva Longoria, Lisa Kudrow, Jimmy Kimmel et Jeff Goldblum. La troisième position est revenue au film d'horreur “American Nightmare 5: sans limites”, cinquième et dernier épisode de la saga “American Nightmare”.

Le film notamment porté par Ana de la Reguera et Tenoch Huerta, a engrangé 12,8 millions de dollars.

Il se déroule dans un futur dystopique où tous les crimes, y compris les meurtres, sont légalisés un jour par an. “Sans un bruit 2”, des studios

Paramount, s'est classé en quatrième position, avec 4,2 millions de dollars. C'est la première fois que ce film d'horreur réalisé par John Krasinski sort du Top 2, depuis sa sortie il y a six semaines. Il est suivi par la comédie “Hitman et Bodyguard 2” avec Ryan Reynolds, Samuel Jackson et Salma Hayek, qui a réalisé 3 millions de dollars de recettes.

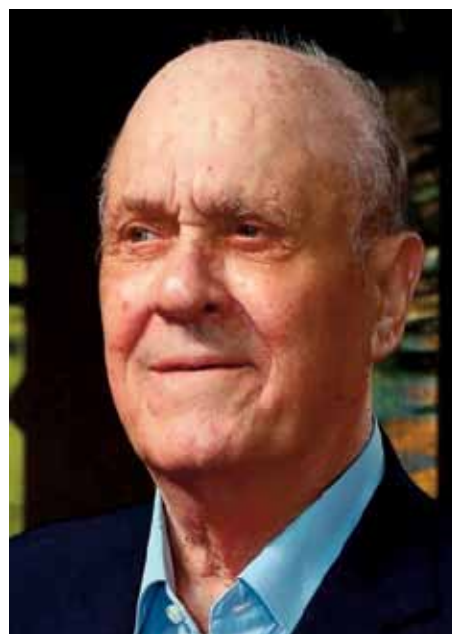
Alors qu'Hollywood se remet à peine de la pandémie dévastatrice de Covid-19, les studios n'ont pas encore sorti leur panoplie complète des blockbusters de l'été.

Les 70,7 millions de dollars de recette combinées des 12 premiers films de ce week-end représentent moins de la moitié des recettes habituelles des précédents week-ends du 4-juillet.



Bouillon de culture

Vladimir Menchov



Le réalisateur russe Vladimir Menchov, lauréat de l'Oscar du meilleur film étranger en 1981, est décédé lundi du Covid-19 à l'âge de 81 ans, a-t-on appris auprès de ses collègues de l'école d'État du cinéma de Moscou (VGIK). “Je viens d'apprendre sa mort”, a indiqué à l'AFP le réalisateur Vladimir Khotinenko, président du département des longs-métrages de la VGIK. “On savait qu'il souffrait du Covid-19 mais d'une forme légère, c'est absolument horrible et inattendu”, a-t-il ajouté. “Sa mort arrache un énorme morceau de notre culture commune”, a résumé son collègue Vladimir Khotinenko.

Dans un communiqué, les studios moscovites Mosfilm ont confirmé la mort du réalisateur des suites du Covid-19. Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a regretté “une énorme perte pour notre cinéma et notre culture”. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a précisé que le président russe Vladimir Poutine “exprime ses plus sincères condoléances”.

Né en 1939 à Bakou, en Azerbaïdjan soviétique, Vladimir Menchov a été acteur puis réalisateur, devenu mondialement connu grâce à son long-métrage “Moscou ne croit pas aux larmes” qui lui a valu l'Oscar du meilleur film étranger en 1981, un des deux seuls remportés par l'Union soviétique.

Marion Cotillard s'en prend à la politique menée par Emmanuel Macron

Une actrice engagée. Depuis quelques années, Marion Cotillard met sa notoriété à profit afin de mettre en avant des idées très importantes à ses yeux, comme l'écologie. Dans le sillage de la crise des Gilets Jaunes et de la réponse apportée par Emmanuel Macron, une convention citoyenne pour le climat a vu le jour. Tirés au sort, plusieurs citoyens ont tenté d'apporter des réponses au réchauffement climatique, un projet essentiel pour l'actrice de 45 ans, mais elle reste méfiante quant aux décisions de l'exécutif.

“Les mensonges des politiques sont devenus intolérables. Certes, Emmanuel Macron a rendu possible cette convention. Attendons de voir ce qu'il en fera. Aujourd'hui, j'ai surtout envie d'avoir confiance dans le peuple français, pour qu'il se saisisse de sujets et qu'on en débattenne tous ensemble”, avait-elle déclaré. Mais, la crise sanitaire a balayé les autres priorités politiques et le combat contre le réchauffement climatique a quelque peu été délaissé pour apporter des réponses immédiates aux Français, plongés dans des confinements successifs. Une stratégie politique

qui a agacé Marion Cotillard.

Ce mardi 6 juillet, le Festival de Cannes rouvrira ses portes et Marion Cotillard est à l'affiche d'Annette, une comédie musicale de Leos Carax qui fait l'ouverture à la Croisette. Pour la campagne de Guillaume Canet, ce long métrage lui permet d'être de retour sur le devant de la scène, après plusieurs mois de disette cinématographique à cause de la crise sanitaire. Ce lundi 5 juillet, l'actrice française a accordé un entretien au Parisien dans lequel elle a évoqué sans détour la genèse du film Annette, ainsi que sa chance de faire l'ouverture du Festival de Cannes.

Au cours de l'entretien, Marion Cotillard a été interrogée sur la politique et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle semble avoir été lassée et déçue de la politique menée au niveau national. “Ma foi en la politique a été vraiment mise à mal.

C'est faire des promesses pour avoir une belle image et derrière ne pas les tenir du tout. Je trouve cela insupportable. Mais j'ai une grande admiration pour beaucoup de maires. J'ai beaucoup plus d'admiration pour la politique locale”, a-t-elle lâché.



Leos Carax, cinéaste secret et lyrique



Le Français Leos Carax, dont l'opéra rock "Annette" fait l'ouverture du Festival de Cannes mardi, est un cinéaste lyrique et tourmenté à la réputation d'artiste maudit.

Le réalisateur, 60 ans et seulement six long-métrages, a durant toute sa carrière oscillé entre le statut de génie et celui d'ombre, passant par le gouffre financier et la damnation professionnelle des "Amants du Pont-Neuf".

Neuf ans après la ballade hallucinée de "Holy Motors", il revient sur la Croisette avec ce conte onirique porté par Marion Cotillard (une cantatrice de renommée internationale)



L'homme muré derrière ses lunettes noires ne verse pas dans le consensuel

et Adam Driver (un comédien de stand-up), deux amants passionnés qui vont devenir parents d'une fillette mystérieuse.

Le film, distribué par Amazon, a été réalisé sur une idée du duo américain Sparks, figure de la musique alternative depuis les années 70.

Après ses débuts tonitruants avec "Boy meets Girls" en 1984, puis "Mauvais Sang" deux ans plus tard, ce Jean-de-la-Lune à l'allure toujours juvénile a eu du mal à se défaire des "Amants du Pont-Neuf", film culte et naufrage économique qui lui colle aux semelles depuis 1991.

Il est vrai que l'homme, muré derrière ses lunettes noires, ne verse pas dans le consensuel. Cigarette à la main et voix étranglée, il explique que le cinéma, c'est "faire des films pour des morts qu'on montre à des vivants".

Né Alex Dupont le 22 novembre 1960 à Suresnes près de Paris, d'une mère critique de cinéma au International Herald Tribune et d'un père français journaliste scientifique, le cinéaste expliquait avoir choisi son nouveau nom à 13 ans, "avant même de savoir qu'il ferait du cinéma un jour". Derrière ce curieux pseudo, on retrouve l'anagramme d'Oscar et Alex.

Comme François Truffaut ou Jean-Luc Godard - l'un de ses maîtres -, Leos Carax, étudiant en cinéma, a brièvement collaboré aux Cahiers du Cinéma.

Il a à peine 24 ans à la sortie de "Boy Meets Girls", 26 pour celle de "Mauvais Sang", et forme déjà un trio avec Juliette Binoche, sa compagne d'alors, et Denis Lavant, son alter-ego, qui jouera dans quatre de ses films.

Avant même sa sortie, "Les Amants du Pont-Neuf" (1991) défraie la chronique: trois ans de tournage plusieurs fois interrompu, un décor gargantuesque qui triple le devis initial, pour l'histoire d'une passion entre deux clochards (Denis Lavant et Juliette Binoche). Denis Lavant, blessé à la gorge, ne parlera plus à Carax pendant quinze ans. Et le film marquera la fin de son histoire d'amour avec Juliette Binoche.

Carax devient alors le prototype de l'artiste romantique, maudit des producteurs. Après l'échec de "Pola X" (1999), une adaptation d'un roman de Herman Melville, il s'exile à New York où il se trouve lorsque la Cinémathèque française lui rend hommage en 2004. Il indique alors "être incapable de faire autre chose" que du cinéma, malgré la tentation de tout arrêter.

Cannes le rappelle pourtant en 2008 dans la section "Un Certain Regard" pour un moyen métrage, "Merde", tourné à la va-vite pour un film à sketches intitulé "Tokyo!".

"Je tourne tellement peu. +Merde+ m'a fait beaucoup de bien", confessait-il au festival de Locarno



Un prototype de l'artiste romantique, maudit des producteurs

qui lui remet un Léopard d'honneur en 2012. "Entre 20 et 30 ans j'ai fait trois films, entre 30 et 40 un, et entre 40 et 50 ans 40 min. C'était mal parti". Treize ans après la disgrâce de "Pola X", il revient tel un sphinx avec "Holy Motors" (2012) tourné "avec des caméras numériques qu'il déteste tant". Avec Denis Lavant, il y recycle Mr Merde, son monstre malodorant, un oeil marron l'autre blanc. Le film est dédié à sa compagne, l'actrice russe Katerina Golubeva qui s'est suicidée à 44 ans.

Le film fait une nouvelle fois des remous à Cannes, entre adorateurs et sceptiques. Il ne récolte aucun prix et n'attire que quelque 125.000 spectateurs. Mais cet étrange et bel hommage à l'histoire du cinéma assure la rédemption professionnelle du réalisateur.

IMANE DOUH PROMO SARLAU
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : 10, Rue Liberté étage 3, Appartement 5, Casablanca

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/05/2021 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
1- Dénomination : IMANE DOUH PROMO
2- Forme Juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique
3- Siège social : Fixé à Casablanca, 10 Rue Liberté étage 3, Appartement 5
4- L'objet social : La société aura comme objet :
- La Promotion Immobilière.
- Entrepreneur de Travaux de Construction
- La création et l'exploitation de sites ou activités de même nature.
5- Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée.
6- Apports Capital social : L'associé unique a fait apport à la société de la somme de (cent mille dirhams) 100.000,00 Dirhams, représentant le capital so-

cial, divisé en Mille (mille) Parts de 100,00 DHS, chacune entièrement libérées et attribuées à :
Monsieur ABDERRAHIM DOUWAH, associé unique.
7- Gérance : Mr. ABDERRAHIM DOUWAH, est associé unique et gérant unique pour une durée illimitée. La société sera, en conséquence, valablement engagée par sa simple signature.
8- Année sociale : L'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Par exception, le premier exercice social comprendra le temps à courir depuis la constitution définitive de la société.
9- Bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale.
10- Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de commerce de Casablanca, sous le numéro 781824 en date du 09 Juin 2021.

N° 6239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N° 25/2021

Le 04/08/2021 à 11h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
OBJET : ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU DOUAR AIT BOUNOUHB DANS LA COMMUNE TERRITORIALE AFELLA IGHIR, PROVINCE TIZNIT.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma> .
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000.00 Dhs (Quatre Mille Dirhams).
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 270 000.00 Dirhams (Deux Cent Soixante Dix Mille Dirhams et 00 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les pres-

criptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 10 du règlement de consultation.
• Dossier Technique comprenant :
- Pour les entreprises installées au Maroc
Les concurrents sont tenus de produire en plus du dossier technique une

copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :
- Agrément dans le domaine d'activités D3 (hydraulique urbaine) ou D17 (voirie, réseaux d'assainissement et eau potable).
- Pour les entreprises non installés au Maroc :
Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 6199/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Casablanca - Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia-
Caidat Ouled Bouziri
Commune Sidi Mohammed Ben Rahal

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021 – affermage d'abattoir année 2021

Le Président de la Commune Sidi Mohammed Ben Rahal, informe les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert N°5/2021 publié le 3/7/2021 dans le journal Libération N°:9359 sous le N°6142/PA, qu'une erreur a été constatée dans l'avis publié et qu'il est rectifié comme suit :
Qu'il sera Procédé au Bureau du Président de la Commune Sidi Mohammed ben Rahal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur l'offre des prix pour l'affermage d'abattoir Khmiss Sidi Mohammed ben Rahal année 2021, le mardi 3/8/2021 au lieu du mardi 29/6/2021.
N°6196/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T0260/PM

Le 04 Août 2021 à 9 heures (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI, AGDAL, RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TECHNICENTRE DES RAMES DE CASA PORT ET DU TECHNICENTRE DES LOCOMOTIVES DE CASA ROCHES NOIRES.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 150.000,00 DH.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de dix millions neuf cent quinze mille deux cents dirhams (10 915 200,00) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02 et ses rectificatifs n°1 à 8).

Ledit règlement est disponible sur le portail ONCF www.oncf.ma.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau COD, Département Global Sourcing de la Direction Achats, sis 8 Bis Rue ABDERRAHMANE EL GHAFIKI - RABAT- AGDAL ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Département susvisé ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 19 Juillet 2021 à 10h30min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation. Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP valide, délivré par le Ministère de l'Equipement, du transport, de la logistique et de l'Eau :

- Secteur :L - Classe minimum : 1 - Qualification : L8 : Charpente métallique ;
- Secteur :J - Classe minimum : 1 - Qualification : J2 : Travaux d'installation des équipements électriques et d'automatisme ;
- Secteur :J - Classe minimum : 1 - Qualification : J5 : Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension ;
- Secteur :J - Classe minimum : 1 - Qualification : J6 : Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension ;

Le bureau d'études qui sera engagé par le concurrent pour la réalisation des études d'exécution doit fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément D13, D14, D15, D18 délivré par le Ministère de l'Equipement, du transport, de la logistique et de l'Eau.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6197/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2021

Le 04/08/2021 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU DOUAR AIT BOUNOUHB DANS LA COMMUNE TERRITORIALE AFELLA IGHIR, PROVINCE TIZNIT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma> .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000.00 Dhs (Cent Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 9 517 440,00 Dirhams (Neuf million cinq cent dix sept mille quatre cent quarante Dirhams et 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 11 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :
- Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
C	C3	3

- Pour les entreprises non installés au Maroc :

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6198/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
COMMUNE DE JORF EL MELHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°04/5M/2021
Séance publique

Le **Mardi 03 aout 2021 à 11heures du matin**, Il sera procédé, au bureau du Président de la Commune de jorf el melha- Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel ouvert sur offres de prix pour :
Travaux de construction de deux terrains de sport de proximité à la ville de jorf el melha (lot unique)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune de Jorf el melha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **50.000dhs (Cinquante Mille Dirhams)**
-L'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **1.692960,00dhs (Un Million sixCent quatre-vingt-douze Mille neuf Cent soixantedhs00 centimes) toutes taxes comprises.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune sis au Siège de la Commune de jorf el melha.
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposés par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles arrêtées par l'article 9 du règlement de la consultation. Et sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité.
- Les concurrents doivent fournir parmi les pièces du dossier technique, une copie certifiée conforme à l'original du certificat et de classification délivrée par le ministère de l'équipement du transport et de la logistique.**

Secteur	Classe minimal demandée	Qualification demandée
0	3	O2 : travaux revêtement spéciaux

Pour les concurrents non installés au Maroc ils doivent présenter le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°6200/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 49 /2021/BR

Le 29/07/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Fourniture, transport et pose d'abaisseurs de tension pour l'éclairage public des communes d'Ahfir, Bni drar .**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : **75.000,00DHS (Soixante-quinze mille dhs)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **5.434.800,00 DHS (Cinq million quatre cent trente-quatre mille huit cent dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
 - ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - ✓ Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
J	2	J4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B : Les échantillons et la documentation technique demandés doivent être déposés au bureau des marchés et commandes au plus tard le 28/07/2021 Avant 16h30mn.

N°6202/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 22/2021

Le 29/07/2021 à 10 :00h du matin il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « **Travaux de signalisation verticale et des équipements de sécurité routière destinés au réseau routier de la DPETLE de Midelt. (PC 2021).** »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(6 000,00 DH) Six mille Dirhams.**
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **400 800,00 dhs (Quatre cent mille Huit cent dirhams, 00 Cts).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

CLASSE	SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES
3	X (Signalisation et Equipements de Sécurité)	-X2(Travaux de signalisation verticale et équipement de la route)

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°6201/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 50 /2021/BR

Le 29/07/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Fourniture, transport et pose d'abaisseurs de tension pour l'éclairage public des communes de Ain Bni Mathar et Figuig.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : **55.000,00DHS (Cinquante-cinq mille dhs)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.615.000,00 DHS (Trois million six cent quinze mille dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
 - ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - ✓ Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
J	2	J4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B : Les échantillons et la documentation technique demandés doivent être déposés au bureau des marchés et commandes au plus tard le 28/07/2021 Avant 16h30mn.

N°6203/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شفشاون
جامعة الدردارة
مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية
مكتب تدبير الموارد البشرية

**إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021
لولوج درجة :
مساعد تقني من الدرجة الثانية - مساعد إداري من الدرجة الأولى
محرر من الدرجة الثانية وتقني من الدرجة الأولى**

ينهي رئيس مجلس جامعة الدردارة إلى علم كافة الموظفين المنتسبين للأسلاك الإدارية لجامعة الدردارة، و الذين استوفوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجة : **مساعد تقني من الدرجة الثالثة، مساعد إداري من الدرجة الثانية، محرر من الدرجة الثالثة وتقني من الدرجة الثانية** إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار كتابي لولوج درجة : **مساعد تقني من الدرجة الثانية، مساعد إداري من الدرجة الأولى، محرر من الدرجة الثانية وتقني من الدرجة الأولى** أن الجامعة ستنتظم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 بمقر الجامعة وفق الجدول التالي :

عدد المناصب المتباري في شأنها	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ إجراء الامتحان	إطار الترقية	الإطار الأصلي
1	2021/09/29	2021/10/02	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
1	2021/12/20	2021/12/31	مساعد إداري من الدرجة الأولى	مساعد إداري من الدرجة الثانية
1	2021/12/20	2021/12/31	محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الثالثة
1	2021/12/20	2021/12/31	تقني من الدرجة الأولى	تقني من الدرجة الثانية

فقط الراغبين في اجتياز هذه الامتحانات، و الذين تتوفر فيهم الشروط المسالفة الذكر التقدم بطلبات ترشيحهم إلى مكتب تدبير الموارد البشرية في الأجل المحدد بالجدول أعلاه.

N°6204/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE ET CAIDAT DE TAINESTE
COMMUNE EL GOUZATE

**أvis d'examen d'aptitude Professionnelle
au titre de l'année : 2021**

Le président de la commune d'el Gouzate annonce l'organisation d'examen d'aptitude Professionnelle au titre de l'année 2021 réservé aux fonctionnaires de la dite commune ayant rempli les conditions réglementaires requises, qui se déroulera au siège de la commune, suivant le calendrier Ci-dessous :

Le concours	Les conditions requises	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt des candidatures	La date du concours
Examen d'aptitude professionnelle d'accès au grade d'adjoint technique 2° grade (Echelle 07)	6 années de service en qualité d'adjoint technique 3° grade (Echelle 06)	01	07-08-2021	Examen Ecrit : 14-08-2021 Examen Orale : 20-08-2021
Examen d'aptitude professionnelle d'accès au grade : Rédacteur 2° grade (Echelle 10)	6 années de service en qualité : Rédacteur 3° grade (Echelle 09)	01	17-08-2021	Examen Ecrit : 21-08-2021 Examen Orale : 26-08-2021

Les demandes de participation au dit concours doivent parvenir au président de la commune soit par Voie postale recommandée, ou déposées au service ressources humaines de la dite commune .

Les pièces à fournir :-

- Demande manuscrite adressée au président de la C.T. El Gouzate
- Extrait d'acte de naissance.
- Arrêté de nomination dans dernière situation.
- 02 copies légalisées de la CIN

N°6205/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de RHAMNA



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين جهة مراكش آسفي
المديرية الإقليمية لـرhamna

AVIS DE CONSULTATION

N° 01/CV/RH/2021/EXP

Le Directeur provincial de RHAMNA, sis Hay Riad BEN GUERIR, informe qu'il sera procédé le **28/07/2021 à 10h00min**, dans le siège de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF Marrakech -Safi, à l'ouverture des plis relatifs aux « **les prestations de restauration et de réception destinés aux participants et intervenants aux forums de formation et d'encadrement organisés par la direction provinciale de RHAMNA** » pendant l'exercice 2021.

Le dossier de la consultation peut être retiré auprès du Service des affaires administratives et financières, constructions, équipements et patrimoine sis à l'adresse sus-indiquée, avant la date d'ouverture des plis.

Les pièces demandées sont indiquées à l'article 05 du règlement de la consultation relatif à la convention.

N°6206/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 19/2021-INDH**

Le 28/07/2021 à 11h

IL SERA PROCÉDÉ, DANS LA SALLE DE RÉUNION N°3 DU SIÈGE DE LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX, POUR :
TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRE (9 unités) programme 2021 A LA CT OUED ESSAFA :DOUAR TALBERJIT,DOUAR AIT OUBELKACEM,DOUAR AIT SAYH,DOUAR TIN HAMMOU,DOUAR TIL LHAJ ALI,DOUAR IDAZEN,DOUAR AZDOU, DOUAR TADOUART,DOAUR AIT HAMMOU -PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **50.000,00 dhs (Cinquante mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 032 210,80 dh TTC (deux million trente deux mille deux cent dix dirhams et 80 cts)TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la **dématérialisation** des procédures de passation

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6207PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 51/2021/BR

Le 29/07/2021 à partir de 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etude et assistance technique pour les travaux de construction d'une unité de valorisation et de commercialisation des olives de table dans le douar de Taguitont, commune Beni Tadjit, Province de Figuig. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 1500,00 DHS (mille cinq cent dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 99.600,00 DHS TTC. (Quatre-vingt-dix-neuf mille six cent dix TTC.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental.

Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
- Pour les bureaux d'études marocaines : une copie légalisée du certificat d'agrément (décret 2-98-984 du 22/03 1999) pour le domaine D14, D15 et D16 doivent être produite.

- Pour les bureaux d'étude étrangères doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.
N° 6208/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES
AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 17/2021-INDH

Le 28/07/2021 à 10 h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRES-COLAIRE (4 unités) programme 2021 A LA CT AIT AMIRA :DOUAR AFOUZARI, DOUAR HAY EL BERHICHL, DOUAR HAY TOUDLI, DOUAR TIN HAFI PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 942 511.20 dh TTC (neuf cent quarante deux mille cinq cent onze dirhams et 20 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 6209/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES
AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT
N° 18/2021-INDH
Le 28/07/2021 à 10 h30mn. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRES-COLAIRE (5 unités) programme 2021 A LA CT SIDI BIBI :DOUAR LBERIJ OULAD MIMOUN, DOUAR TAKAD EL GATAA,DOUAR LAAZIB,DOUAR BENJERRAR, DOUAR IHCHACH SAHEL PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 116 638.40 dh TTC (un million cent seize mille six cent trente huit dirhams et 40 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 6210/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES
AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 20/2021-INDH
Le 28/07/2021 à 11 h 30 mn. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRES-COLAIRE (6 unités) programme 2021 A LA CT BELFFA ET A LA CT AIT MILK :DOUAR KASBAYT TALLAGHT, DOUAR TOUSSOUS, DOUAR TADOUART NHMIDOUCH, DOUAR IGNIDIFEN, DOUAR AIT ALL,DOUAR BOULKMIL AIT MOUSSA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 181 363.40 dh TTC (un million cent quatre vingt et un mille trois cent soixante trois dirhams et 40 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 6211/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION
DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 21/2021-INDH
Le 28/07/2021 à 12 h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRES-COLAIRE (9 unités) programme 2021 A LA CT INCHADEN : DOUAR DOUIRA,DOUAR LMEJAD,DOUAR TAGDICH

LHENTAREN, DOUAR TILKAID, DOUAR NOUACER ADOUZ, DOUARTIHYA,DOUAR AIT SI SALEM,DOUAR AIT ALL, DOUAR DERB NTAGOUT PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 dhs (quarante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 927 089.60 dh TTC (un million neuf cent vingt sept mille quatre vingt neuf dirhams et 60 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 6212/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
CASSABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
06/EXP/2021

1. Le jeudi 29 juillet 2021 à 10heures il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique situé au boulevard ibnou TOUMARET plateau EL-JADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert sur offres de prix , pour l'Achat de Fournitures de bureau, reprographiques et informatiques pour le compte de la direction provinciale d'El Jadida en deux lots séparés :

• Lot n°01 : objet achat de Fourniture de bureau
• Lots n°02 : objet achat de fournitures reprographiques et informatiques

2. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des appels d'offres – service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumart, Plateau à El-Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma

3. Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé comme suit :

*Lot n° 01 : montant du cautionnement provisoire 3500,00 DH (trois mille cinq cent dirhams)

*Lot n° 02 : montant du cautionnement provisoire 3000,00 DH (trois mille dirhams).

4. L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :
*Lot n° 01 estimation des coûts des prestations 296 823.58 DH (deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent vingt-trois dirhams et cinquante-huit centimes) TTC.

*Lot n° 02 estimation des coûts des prestations 242 226.00 DH (deux cent quarante-deux mille deux cent vingt-deux dirhams) TTC.

5. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

6. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumart, Plateau à El-Jadida, jusqu'au jeudi 29 juillet 2021 à 10 heures.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma , en application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,

7. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.
N° 6213/PA

**ROYAUME DU MAROC
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TATA
COMMUNE
DE TAGMOUT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
N° : 02/2021**

Le : 02/08/2021 à 10 heures, Il sera procédé, dans le bureau du Président du conseil communal de TAGMOUT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivants : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN RADIER ORDINAIRE SUR OUED TAGMOUT DOUAR IGHIRA COMMUNE DE TAGMOUT PROVINCE DE TATA.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'urbanisme; Environnement et Travaux de la commune de Tagmout, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'Ordre de la Commune

- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer électroniquement dans le portail du marché publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (DIX Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 486 763,20 Dhs TTC

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6214/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TATA
CAIDAT DE TAGMOUT
COMMUNE
DE TAGMOUT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2021**

Le lundi 02/08/2021 à 11h00 heure, il sera procédé au bureau de président de la Commune de TAGMOUT à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à la :

Vente du matériel péri et véhicule mis hors service

- Lot N° 01 : vente de matériels péri

- Lot N° 02 : vente d'un véhicule Renault 4 ferrailé

* Les cautionnements provisoires des lots sont fixés à la somme de :
- Lot n° 01 : Deux Mille Dirhams (2.000,00 dhs).
- Lot n° 02 : Cinq cent Di-

rhams (500,00 dhs).

* les prix d'ouverture établies par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- Lot n° 01 : Trente-cinq Mille Dirhams (35.000,00 dhs).

- Lot n° 02 : Mille cinq cent Dirhams (1500,00 dhs).

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'urbanisme; Environnement et Travaux de la commune, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'Ordre de la Commune

Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 3 du règlement de la consultation.

N° 6215/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS**

OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
16/2021/DGRID
DU 28/07/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Mercredi 28 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour : Travaux d'entretien des conduites des réseaux d'irrigation sous pression dans le périmètre du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau Administratif et Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage (DGRID) de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille Dirhams (15 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Montant Minimum : Cinq Cent Mille dirhams Toutes Taxes Comprises (500 000,00 DH TTC)

- Montant Maximum : Un Million dirhams Toutes Taxes Comprises (1 000 000,00 DH TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions

des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA)

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA) avant 11Heures du matin du 28/07/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 6216/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Région de CASA-SETTAT
Délégation Provinciale
de NOUACEUR
N°...../DMNS 2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 1/2021
(Séance publique)

Le 29/07/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

L'Achat de Matériel et Mobilier de Bureau destiné aux centres de sante LAMAARIF, centre de sante ERRAHMAM 1, centre de sante ERRAHMA 2 et centre de sante NOUACEUR à la province NOUACEUR en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10000,00 (Dix mille dirhams TTC)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 523680,00 (Cinq cent vingt trois mille six cent quatre vingt dirhams TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA)

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA) avant 11Heures du matin du 28/07/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 6217/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Région de CASA-SETTAT
Délégation Provinciale
de NOUACEUR
N°...../DMNS 2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 2/2021
(Séance publique)

Le 02/09/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

L'achat d'instrumentation pour la chirurgie destinée à l'hôpital de proximité BOÛSKOURA à la province NOUACEUR, en 03 lots séparés :

Lot N° 1 : Instrumentation de petite chirurgie

Lot N° 2 : Instrumentation pour la chirurgie de l'ophtalmologie

Lot N° 3 : Instrumentation pour la chirurgie de la gynécologie

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : 38 000.00 Dh (Trente-huit milles dirhams T.T.C).

Lot n°2 : 3 000.00 Dh (Trois milles dirhams T.T.C).

Lot n°3 : 11000.00 Dh (Onze

milles dirhams T.T.C).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Lot n°1 : 2 464 800,00 (Deux million quatre cent soixante quatre mille huit cent dirhams T.T.C)

Lot n°2 : 184 800,00 (Cent quatre vingt quatre mille huit cent dirhams T.T.C)

Lot n°3 : 690 000,00 (Six cent quatre-vingt-dix mille dirhams T.T.C)

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA)

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyés par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publique

Le délai pour la réception des prix expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offre pour la séance d'ouverture des plis.

La documentation technique exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA) avant 11Heures du matin du 01/09/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 6218/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
REGIONALE DE
L'AGENCE NATIONALE
DES EQUIPEMENTS
PUBLICS DU NORD

Avis d'appel d'offres ouvert n° 11/2021
Le mercredi 04août2021 à 11heures, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Régional de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord, sise au chantier de Construction du Centre Hospitalier Universitaire de Tanger- km 17- Route de Rabat -Tanger, à l'ouverture des plis relative aux : Travaux de construction du centre hospitalier provincial d'Al Hoceima.Lot : Système de transport pneumatique.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau des marchés relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics, à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams(40.000,00 dhs) libellé au nom de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.

L'estimation des coûts des travaux établis par la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nordest fixée à la somme de : Deux millions six cent quatre-vingt-douze mille-huit cent vingt-six dirhams et quarante centimètres Taxes Comprises (2 692826.40 DHS T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 31,148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Le dossier technique doit comprendre :

Le dossier technique est composé des pièces prévues par l'article4 du règlement de consultation.

N° 6219/PA

ROYACOSS
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date du 15 Juin 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques principales sont:
Dénomination : «ROYACOSS »

Objet : Le negoce des produits cosmétiques.
Forme juridique : SARL AU Sièges social : 96- BD Anfa Casablanca.

Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales
Durée : 99 ans.
Gérance : est confiée pour une durée illimitée à Mr ABDELLATIF JAAFOUR.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 01/07/2021 sous le n°785089.

Pour extrait et mention La gérance

N° 6220/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement
Territoriale et des Eaux
et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°05/2021
(RÉSERVÉ AUX PETITES
ET MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES)
Le Mercredi 28 Juillet 2021
à 10 heures, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour objet : Travaux
de plantation d'amandier
sur une superficie de 100 ha
dans la commune territo-
riale de Tagueleft, Cercle
d'Ououizegh, Province
d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la Direction
Provinciale de l'Agriculture
d'Azilal, et il peut être éga-
lement téléchargé à partir
du Portail des marchés de
l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Trente Cinq mille dirhams
(35 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
neuf cent vingt mille di-
rhams (1 920 000,00 dhs)
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
• Soit les déposer par voie
électronique au portail des
marchés Publics.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 6221/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/EXP/2021
Le 28/07/2021 à 12h00, il
sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour : Achat de ma-
tières et fournitures d'ensei-

gnement pour les établisse-
ments scolaires relevant de
la Direction Provinciale AL
HAOUZ.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ – TAHANAOUT.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 10 000,00 DH (Dix mille
Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 611 554,40
DHS TTC (Six cent onze
mille cinq cent cinquante-
quatre Dirhams et 40 Cts
TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit déposer leurs offres
électroniquement via le
portail de marches pu-
bliques : www.marchespubliques.gov.ma,
conformément à l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n° 20-14 du 8
Kaada 1435 (4 septembre
2014) relatif à la dématéria-
lisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics.
Les échantillons exigés au
titre de cet appel d'offres
doivent être déposés dans
le Bureau des marchés du
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières,
des Equipements et du Pa-
trimoine avant le 28/07/2021
(heure limite pour le dépôt
des échantillons).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 6222/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR &
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
SERVICE DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES, DES
CONSTRUCTIONS,
DES EQUIPEMENTS ET
DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 27/INV/2021
Le 28/07/2021 à 11h00, il
sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour l'Acquisition
du mobilier d'enseigne-
ment pour l'équipement
des espaces d'enseigne-
ment préscolaires relevant
de la Direction Provinciale
AL HAOUZ.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ – TAHANAOUT.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 20 000,00 DH (Vingt mille
Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 369 200,00
DHS TTC (Un million trois
cent soixante-neuf mille
deux cents Dirhams TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit déposer leurs offres
électroniquement via le
portail de marches pu-
bliques : www.marchespubliques.gov.ma,
conformément à l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n° 20-14 du 8
Kaada 1435 (4 septembre
2014) relatif à la dématéria-
lisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics.
Les échantillons exigés au
titre de cet appel d'offres
doivent être déposés dans
le Bureau des d'équipe-
ments du Service des Af-
faires Administratives et
Financières, des Construc-
tions, des Equipements et
du Patrimoine avant le
28/07/2021 (heure limite
pour le dépôt des échan-
tillons).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 6223/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CERCLE DE KHENIFRA
CAIDAT LEHRI
AGUELMAM AZEGZA
COMMUNE DE LEHRI.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01 /2021.
Le 28/07/2021 à 10 heures
du matin , il sera procédé
dans le bureau de Mr. Le
président de la Com-

mune de Lehri à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert sur
offres de prix concernant :
Extension du réseau d'eau
potable au douar : AIT
LHAJ.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice Technique de la com-
mune de Lehri, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: MILLE CINQ CENT DI-
RHAMES(1.500,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : cinquante
quatre Mille cent vingt di-
rhams 00 Cts(54120.00dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la Commune de
Lehri .
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- Soit l'envoyé par courrier
électronique (soumission
électronique).
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 6224/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
Réalisation de nouveaux
branchements
d'eau potable au niveau
des centres d'Al Hoceima
et TALA YOUSSEF
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
73DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique
La Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sis 6, Rue Melilla,
Castilla, à Tanger lance le
présent appel d'offres qui
concerne : laRéalisation de
nouveaux branchements
d'eau potable au niveau des
centres d'Al Hoceima et
TALA YOUSSEF.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises (PME) natio-
nales, aux coopératives, aux
unions de coopératives et
aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des
prestations s'éleve à 240
000,00 DH TTC. Cette esti-
mation reste indicative et
ne constitue pas un mon-
tant maximum.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à 3
000DHou son équivalent en
devise librement converti-
ble.
Le dossier de l'appel d'of-
fres (RCDD, RCDG, CCAFP,
CCAFG, CCTP, Définition

et Bordereau des Prix) est
consultable et téléchargea-
ble sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les dossiers de l'appel d'of-
fres peuvent être retirés à
l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direc-
tion Régionale du Nord de
l'ONEE Branche eau.
Adresse : 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85
- 15/20/25 - Fax : 05 - 39 -
94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Nord, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger,
avant la date et heure de la
séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
25/08/2021 à 10h00 à la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau, 6,
Rue Melilla, Castilla, Tan-
ger.
L'ouverture des enveloppes
se fait en un seul temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contacter
la Division Achats de la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau
- Adresse : sis 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 -
18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-
02-08/05-39-94-39-71 Email
: fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma - hlgazali@onee.ma
Les cahiers généraux et le
règlement des achats de
l'ONEE sont consultables et
téléchargeables à partir du
site des achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise – ru-
brique Achats).

N° 6225/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
Travaux de changement
des compteurs âgés et blo-
qués au niveau des centres
relevant de l'AMN/5
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
74DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique
La Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sis 6, Rue Melilla,
Castilla, à Tanger lance le
présent appel d'offres qui
concerne : travaux de ché-
gement des compteurs âgés
et bloqués au niveau des
centres relevant de
l'AMN/5.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises (PME) natio-
nales, aux coopératives, aux
unions de coopératives et
aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des
prestations s'éleve à 240
000,00 DH TTC. Cette esti-
mation reste indicative et
ne constitue pas un mon-
tant maximum.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à 3
000DHou son équivalent en
devise librement converti-
ble.
Le dossier de l'appel d'of-
fres (RCDD, RCDG, CCAFP,
CCAFG, CCTP, Définition
et Bordereau des Prix) est
consultable et téléchargea-
ble sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les dossiers de l'appel d'of-
fres peuvent être retirés à
l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direc-
tion Régionale du Nord de
l'ONEE Branche eau.
Adresse : 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85
- 15/20/25 - Fax : 05 - 39 -
94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Nord, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger,
avant la date et heure de la
séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
25/08/2021 à 10h00 à la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau, 6,
Rue Melilla, Castilla, Tan-
ger.
L'ouverture des enveloppes
se fait en un seul temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contacter
la Division Achats de la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau
- Adresse : sis 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 -
18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-
02-08/05-39-94-39-71 Email
: fferrasi@onee.ma - fboujida@onee.ma - hlgazali@onee.ma
Les cahiers généraux et le
règlement des achats de
l'ONEE sont consultables et
téléchargeables à partir du
site des achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise – ru-
brique Achats).

N° 6226/PC

VEOMED S.A.R.L.A.U
AU CAPITAL DE
100.000,00 DIRHAMS
** CONSTITUTION **

Aux termes d'un acte SSP, à Casablanca, en date du 04/06/2021, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U. dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : VEOMED S.A.R.L.A.U.
OBJET : Commercialisation du matériel et accessoires médicaux ;
• Marchand d'accessoires et fournitures pour les pharmacies ;
• Marchand d'appareils, pièces et accessoires pour appareils médicaux ;
• Marchand de produits et accessoires parapharmaceutiques ; etc ...

SIEGE SOCIAL : 17 PLACE CHARLES NICOLE APT 2 ETAGE 7 CASABLANCA CAPITAL : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DH chacune entièrement souscrites, libérées totalement et attribuées en totalité à M. Walid ZIOUANE.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er janvier au 31 décembre DURÉE : 99 ans.

GERANCE : La société est gérée par M. Walid ZIOUANE titulaire de la CIN n° BE893251. L'immatriculation de ladite société au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca, le 16/06/2021 sous le n° 507037.

N° 6227/PA

Société COMPTA JOUR SARL

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 23/06/2021, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : ARTECL TRAV.
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
- 3) Siège social : Résidence Nour Ennahkil Imm C2 Appartement N°58 Nakhil Sud Marrakech.
- 4) Objet : Travaux Divers Ou Constructions.
- 5) Gérance : Monsieur SAID TAGRATI est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 116483.

N° 6228/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
REGION SOUSS MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
CHP TATA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX
N°02/2021/CHP/TATA
(Séance publique)
Le 03/08/2021 à 11 h , il sera procédé, à la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix n° 02/2021/CHP/TATA concernant l'achat des produits chimiques et biologiques de laboratoire pour le Centre Hospitalier Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'ACHAT DE FONGIBLES AFFÉRENT AU LABORATOIRE ET A LA RADIOLOGIE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PRVINCIAL DE TATA EN 2 LOTS:

- Lot N°1 : Achat de fongibles afférents au laboratoire.

- Lot N° 2 : Achat de fongibles afférents à la radiologie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du centre Hospitalier Provincial de TATA. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de :
- Pour le lot N° 1 : 10 000,00 (Dix mille dhs)
- Pour le lot N° 2 : 10 000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le centre hospitalier provincial de TATA est fixée à la somme de :
- Pour Lot N° 1 : 258998,40 dhs (Deux Cent Cinquante-Huit Mille Neuf Cent Quatre-vingt-Dix-huit Dirhams Quarante Centimes)

- Pour Lot N° 2 : 336051,60 dhs (Trois Cent Trente-six Mille Cinquante-et-un Dirhams soixante Centimes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics du centre hospitalier Provincial de TATA ;

- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés publics du C.H.P de TATA avant le 03/08/2021 à 10h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de consultation.

N° 6229/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
REGION SOUSS MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
CHP TATA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX
N°02/2021/CHP/TATA
(Séance publique)
Le 03/08/2021 à 11 h , il sera procédé, à la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix n° 02/2021/CHP/TATA concernant l'achat des produits chimiques et biologiques de laboratoire pour le Centre Hospitalier Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'ACHAT DE FONGIBLES AFFÉRENT AU LABORATOIRE ET A LA RADIOLOGIE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PRVINCIAL DE TATA EN 2 LOTS:

- Lot N°1 : Achat de fongibles afférents au laboratoire.

- Lot N° 2 : Achat de fongibles afférents à la radiologie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du centre Hospitalier Provincial de TATA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de :
- Pour le lot N° 1 : 10 000,00 (Dix mille dhs)
- Pour le lot N° 2 : 10 000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le centre hospitalier provincial de TATA est fixée à la somme de :
- Pour Lot N° 1 : 258998,40 dhs (Deux Cent Cinquante-Huit Mille Neuf Cent Quatre-vingt-Dix-huit Dirhams Quarante Centimes)

- Pour Lot N° 2 : 336051,60 dhs (Trois Cent Trente-six Mille Cinquante-et-un Dirhams soixante Centimes)

: 20 000,00 (Vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Minimum : 648392,40 dh (Six Cent Quarante-Huit Mille Trois Cent Quatre-vingt-Douze Dirhams Quarante Centimes)

Maximum: 916086,00 dh (Neuf Cent Seize Mille Quatre-vingt-Six Dirhams, 00 cts)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre Hospitalier provincial de TATA.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés publics du Centre Hospitalier provincial de TATA au plus tard le 03/08/2021 avant 11h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 6230/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
CENTRE HOSPITALIER
PROVINCIAL
DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

Séance Publique
N° 12/2021
Le 29/07/2021 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan; (Hôpital civil de Tétouan; Avenue Abdelkhalek Torress - Route de Martil - Tétouan) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

* ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES DESTINES AU LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 (Quinze Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Vingt Quinze Mille Sept Cent Quatre Vingt Six Dirhams (95 796,00 DH)(Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté de ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-Les échantillons des articles suivants: 1, 2, 3, 5, 6, 9 et 10 sont exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 28/07/2021jusqu'à 13 h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6231/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE N°
02/CA.INDH/2021

Le 29 Juillet 2021 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de construction d'un internat à la commune de Guisser - Province De Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Equipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Huit cent soixante-quatre mille DH(864.000,00 dhsHT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le: 15/07/2021à 11heures.

Lieu de rencontre : Sièges Pachalik d'Oulad M'rah L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 6232/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE N°
03/CA.INDH/2021

Le 29 Juillet 2021 à 11heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de construction d'un internat à la commune de Guisser - Province De Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Equipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Huit cent soixante-quatre mille DH(864.000,00 dhsHT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux million deux cent quatre vingt huit mille DH(2 288.000,00 dhsHT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Sport



Jorginho *Le travailleur de Londres*



A Londres, où l'attend mardi la demi-finale de l'Euro, l'Italie peut compter sur un guide discret mais au pied sûr: le milieu de Chelsea Jorginho est le véritable métronome des "Azzurri", avec une technique "brésilienne", un oeil aigu et une voix qui porte.

"Avec Jorginho, tout semble simple. Il est indispensable à cette équipe, intouchable", assure Marco Verratti, son alter ego dans le milieu de terrain italien qui a donné la leçon aux favoris belges en quart de finale (2-1).

Contre l'Espagne, l'équipe reine de la possession de balle (67% de moyenne), les deux animateurs recules de la "Nazionale" vont moins toucher le ballon.

Mais avec Jorginho, technique comme le Brésilien qu'il est de naissance et tactique comme Italien qu'il est devenu (grâce à un lointain aïeul

originaire de la région de Vicence, au nord), elle saura toujours quoi en faire. Comme à Chelsea, où son duo avec le Français N'Golo Kanté a emmené les "Blues" à la victoire en Ligue des champions contre Manchester City (1-0), le milieu de 29 ans est le précieux travailleur de l'ombre des "Azzurri". C'est d'ailleurs l'un des deux seuls joueurs de champ à avoir disputé les cinq matches à l'Euro, avec Leonardo Bonucci.

Ce n'est pas forcément celui qu'on voit le plus, mais c'est celui qui dicte le tempo. Du pied en faisant rapidement voyager le ballon d'un côté à l'autre, comme de la voix en diffusant ordres et conseils.

Connu jusqu'ici comme le "Professeur", surnom reflétant ce rôle de leader, il a même hérité d'un nouveau sobriquet de la part de ses partenaires: "Radio Jorginho".

"Il a une forte personnalité, dans une équipe, c'est vraiment lui le commandant", confirme à l'AFP l'ex-joueur et ex-directeur sportif du Hellas Vérone Mauro Gibellini, qui l'avait repéré quand il n'était qu'un jeune adolescent au Brésil.

Gibellini avait créé avec des associés une école de football dans le pays. Il n'avait pas hésité quand il avait vu évoluer ce gamin de 12 ans, dont le premier entraîneur a été sa mère, ancienne footballeuse, lors d'un tournoi dans sa ville natale d'Imbituba.

Après quelques années dans cette école au Brésil, Jorginho avait rejoint l'Europe et le Hellas Vérone où il a évolué en Serie B puis en Serie A. Il a ensuite rallié Naples (2014-18) où il a explosé avec Maurizio Sarri.

"Jorginho n'a jamais changé: petit, il jouait comme il joue aujourd'hui. Il a une grande qualité:

avant que n'arrive la balle, il sait déjà où orienter le jeu. Pas besoin de toucher le ballon plus d'une fois ou deux. Il joue avec la tête haute", reprend Gibellini.

"Il dicte le tempo y compris en phase défensive, quand il faut faire le pressing et faire monter l'équipe. Même s'il n'est pas puissant et pas très rapide, il compense avec son intelligence", ajoute l'ex-dirigeant.

Depuis 2018, Jorginho s'est imposé à Chelsea où il a gagné la Ligue Europa en 2019 avant la C1 cette saison. "Après la victoire en Ligue des champions, je voudrais ressentir ces émotions avec la sélection", a lancé en début de tournoi l'international aux 33 sélections.

"Nous avons un bon groupe. Il y a une ressemblance avec Chelsea: chacun a faim et a envie de faire quelque chose de grand, des nou-

veaux venus aux plus anciens", a aussi assuré celui qui confesse toujours ressentir des frissons quand résonne l'hymne qu'il s'est choisi, en prenant la nationalité italienne en 2012.

En cas de victoire à l'Euro, certains en font déjà en Italie un candidat possible au Ballon d'Or, après les éliminations de Kanté ou Kevin De Bruyne.

"Difficile que ce prix aille à un joueur qui ne soit pas attaquant ou milieu offensif... Même Iniesta, qui le méritait, a été victime de la concurrence de Messi. Le dernier à y être parvenu est Cannavaro" en 2006, soulignait toutefois dimanche la Gazzetta dello Sport en soulevant les chances - infimes - de Jorginho.

Lequel assure ne pas y "penser": "Sincèrement, gagner quelque chose avec des partenaires est bien plus beau", a-t-il évacué cette semaine.

Pau Torres, Mikel Oyarzabal, Ferran Torres *Les sans-grades du général Luis Enrique*

Ils ne font pas les unes des journaux mais sont devenus d'indispensables seconds-couteaux de l'Espagne de Luis Enrique, qui affronte l'Italie en demi-finale de l'Euro ce mardi à Londres. Pau Torres, Mikel Oyarzabal, Ferran Torres, Gerard Moreno, Pablo Sarabia: pourquoi sont-ils devenus essentiels à cette "Roja" ?

Pièce centrale de la belle saison de Villarreal, le grand et longiligne Pau Torres a aussi dû apprendre à laisser sa place. Titulaire lors des deux premiers matches aux côtés d'Aymeric Laporte, il a ensuite cédé son rôle dans le onze à Eric Garcia contre la Slovaquie et la Croatie, avant de le récupérer en quarts contre la Suisse. Et même en tant que remplaçant, Torres, 24 ans, a su se montrer décisif: contre la Croatie, il a délivré une passe décisive de 40 mètres à l'autre Torres seulement six minutes après être entré en jeu.

Il est celui qui a délivré l'Espagne en marquant le 5e et dernier tir au but face à la Suisse en quarts, samedi. Mikel Oyarzabal, 24 ans, est l'anti-

superstar par excellence, mais il est l'un des joueurs espagnols avec la plus haute cote sur le marché (70 M d'EUR). Né à Eibar, ville de 27.000 habitants au Pays basque, il s'est peu à peu affirmé comme l'attaquant indispensable de la Real Sociedad, dont il est aussi le capitaine. Luis Enrique aime utiliser la qualité de son pied gauche en fin de matches, comme contre la Croatie, quand il a marqué le dernier but de la "manita" dans la prolongation (5-3). Et sa qualité de tireur de pénalités (il n'en a raté que deux dans toute sa carrière, les deux cette saison) a propulsé l'Espagne vers le dernier carré.

Transféré l'été dernier de Valence à Manchester City, où il est souvent remplaçant, Ferran Torres, 21 ans, a un statut autrement plus important au sein de la "Roja": il est tout simplement le joueur le plus utilisé par Luis Enrique depuis son retour sur le banc de l'équipe nationale (novembre 2019), alors qu'il a découvert la sélection il n'y a même pas un an, en septembre 2020

contre l'Allemagne (1-1). Il est aussi le meilleur buteur de l'Espagne depuis le retour du sélectionneur, avec 8 buts en 15 matches, soit les mêmes temps de passage que le meilleur réalisateur de l'histoire de la "Roja" David Villa. Excellent en quarts contre la Suisse, il fait tomber les records de précocité, ce qui le place parmi les candidats pour le titre de meilleur jeune de l'Euro.

Le meilleur buteur espagnol de la saison tous championnats confondus (30 buts) est cantonné à un rôle de remplaçant de luxe au sein de la "Roja". Contre vents et marées, Luis Enrique a choisi de fixer Alvaro Morata au poste d'avant-centre, ce qui complique le positionnement du goleador de Villarreal. Héros de la saison du "Sous-marin jaune", avec notamment un titre en Ligue Europa glané face au tout-puissant Manchester United en finale (1-1 a.p., 11-10 t.a.b.), Moreno a dû se contenter de deux titularisations en phase de groupes: contre la Pologne (1-1), il a manqué un penalty et contre la Slovaquie (5-0),

l'Espagne a déroulé. En huitièmes contre la Croatie, il n'a pas joué. Et en quarts, il a relayé Morata à la 54e minute et n'a pas tremblé pour son tir au but.

C'est le couteau suisse de la "Roja": remplaçant lors des deux premiers matches, Pablo Sarabia a ensuite convaincu Luis Enrique de lui faire une place dans le onze... et l'a dûment remercié avec deux buts contre la Slovaquie et la Croatie. Le milieu offensif du PSG a même évolué à gauche pour combler les besoins du sélectionneur, tout en restant aussi efficace. Géné par des douleurs à l'adducteur droit, il est incertain pour mardi... Mais s'il sort du banc, ses qualités de centre pourraient bien aider la "Roja" en fin de match.

Programme

Demi-finales

Mardi à 20h00 : Italie-Espagne

Mercredi à 20h00 : Angleterre-Danemark

L'ASFAR sera africaine la saison prochaine

HUSA-Raja en prologue de la 26^{ème} journée de la Botola



LAS FAR a battu l'Ittihad de Tanger par 2 buts à 1, dimanche au stade municipal de Kénitra, en match comptant pour la 25^e journée de la Botola Pro D1 «Invi» de football.

Les Tangérois ont ouvert la marque à la 27^e minute par l'intermédiaire de Taoufik Ijrouten, avant que les Militaires n'égalisent deux minutes plus tard grâce à Omar El Jirari.

Dans le temps additionnel, Brahim Dahmoun a offert la victoire à l'ASFAR (90+5^e).

Grâce à cette victoire, le club militaire consolide sa 3^e place avec 44

points et resserre l'étau sur le Raja de Casablanca, dauphin (48 points), tandis que l'Ittihad Tanger pointe à la 7^e position avec 32 unités.

Dans l'autre match de la soirée, la Renaissance de Berkane (RSB) a largement battu à domicile l'Olympic de Safi (OCS) par 3 à 0.

Les buts des Berkanis ont été inscrits par Mohammed Aziz (45+1^e), Mohcine Yajour (52^e, s.p.) et Djibril Ouattara (75^e).

Ce succès permet à la RSB de se hisser à la 5^e position (33 pts) aux côtés du Hassania d'Agadir, alors que l'OCS occupe la 8^e place avec 31 points.

En bas du tableau, le Chabab Mohammédia a pris le meilleur au stade Bachir sur le Difaâ El Jadida par 2 buts à 0. Le club de la ville des fleurs, qui a terminé le match à dix après l'exclusion de Zakaria Drouich (65^e), s'est imposé grâce à des buts marqués par Kamal El Keraa (44^e) et Ismail Moutarajji (73^e).

Grâce à ce succès, le Chabab Mohammédia totalise 29 points et s'empare de la 12^e place, devant le DHJ et le Youssoufia de Berrechid qui comptent 26 points.

Le quatrième match disputé dimanche a vu la Renaissance de Zemmama (RCAZ), lanterne rouge, surclasser le Moghreb de Tétouan (MAT) par 3 à 0.

Les locaux l'ont emporté grâce à des buts de Zouhair El Ouassli (30^e), Youssef Bekkari (82^e) et Marouane Lemzaouri (84^e).

Grâce à ce succès, la RCAZ a porté son actif à 24 points, mais occupe toujours la dernière loge, à une longueur de Rapide Oued Zem (15^e).

De son côté, le MAT qui a évolué à dix depuis la 38^e minute après l'expulsion de Mustapha El Youssfi, a stagné, comme précité, à la 7^e position (31 pts), ex aequo avec l'Olympic de Safi.

Pour rappel, les autres rencontres comptant pour cette journée ont eu lieu samedi. L'affiche était le derby qui a tourné à l'avantage du Wydad par 2 à 1, consolidant ainsi sa place de leader avec un total 57 points soit 9 longueurs d'avance sur le Raja.

Le HUSA a compliqué les choses pour le RCOZ défilé à Khouribga par 1 à 0. Et c'est sur ce même score que le

MAS a eu raison en déplacement du FUS, au moment où le MCO a disposé du Youssoufia de Berrechid par 3 buts à 1.

Par ailleurs, le bal de la 26^{ème} journée de la Botola s'ouvrira ce mardi par la programmation de deux rencontres. A partir de 19h15, le MAS accueillera le MCO, alors qu'auparavant, le HUSA recevra le Raja. Ce match qui était prévu à 21h30 a vu son coup d'envoi avancé à 17h00, et ce afin de permettre aux Verts de se rendre à bord d'un vol spécial à Cotonou où ils affronteront samedi prochain la formation algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie pour le compte de la finale de la Coupe de la Confédération.

Cette manche devra se poursuivre mercredi avec les matches CAYB-RCAZ, OCS-SCCM et WAC-RCOZ, au moment où les oppositions de jeudi sont MAT-FUS, DHJ-ASFAR et IRT-RSB, sachant que le club berkanien vient de s'attacher les services de l'entraîneur congolais Florent Embengue.

TR avec MAP

Résultats

Samedi

FUS-MAS : 0-1
MCO-CAYB : 3-1
RCOZ-HUSA : 0-1
RCA-WAC : 1-2

Dimanche

ASFAR-IRT : 2-1
RCAZ-MAT : 3-0
SCCM-DHJ : 2-0
RSB-OCS : 3-0

Programme

26^{ème} journée

Mardi

17h00 : HUSA-Raja
19h15 : MAS-MCO

Mercredi

17h00: CAYB-RCAZ
19h15: OCS-SCCM
21h30: WAC-RCOZ

Jeudi

17h00: MAT-FUS
19h15: DHJ-ASFAR
21h30: IRT-RSB

Cl.	Club	Pts	Cl.	Club	Pts
1	Wydad	57	16	Chabab Mohammédia	29
2	Raja	50	17	Ittihad Tanger	32
3	ASFAR	44	18	Moghreb de Tétouan	15
4	RSB	33	19	Rapide Oued Zem	15
5	RCAZ	33	20	Difaâ El Jadida	0
6	RSB	33	21	Youssefiane de Berrechid	0
7	IRT	29	22	Youssefiane de Berrechid	0
8	OCS	31	23	Youssefiane de Berrechid	0
9	Youssefiane de Berrechid	26	24	Youssefiane de Berrechid	0
10	Youssefiane de Berrechid	26	25	Youssefiane de Berrechid	0
11	Youssefiane de Berrechid	26	26	Youssefiane de Berrechid	0
12	Youssefiane de Berrechid	26	27	Youssefiane de Berrechid	0
13	Youssefiane de Berrechid	26	28	Youssefiane de Berrechid	0
14	Youssefiane de Berrechid	26	29	Youssefiane de Berrechid	0
15	Youssefiane de Berrechid	26	30	Youssefiane de Berrechid	0

Divers

Coupe du Trône

La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées, en coordination avec la Ligue Boughaz de karaté, organise, le 8 août dans la salle couverte Ziaten à Tanger (09h00), les phases finales de la Coupe du Trône des sélections des ligues, au titre de la saison 2020-2021.

Assemblée

Le Stade Marocain, section nautique, tiendra, ce mardi (17h00), ses assemblées générales ordinaires et extraordinaires, au siège de son club de tennis.

Condoléances

Nous avons appris avec affliction le décès de Haj Abdelaziz Maliki, ancien cadre de l'ONCF, à l'âge de 80 ans. En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos condoléances à l'épouse du défunt, Hajja Fatima Daho, à ses filles Loubna, Zoubida, Jamila et Mouna, ainsi qu'à ses fils Brahim, Karim et Tarik.

Nos condoléances vont également à l'ensemble de la famille du regretté, ainsi qu'à notre ami Noureddine Daho, ancien président de la Fédération Royale marocaine d'escrime et ex-secrétaire général de la Confédération africaine de la discipline.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Chafik El Kettani réélu à la tête de la Fédération Royale marocaine de judo

Le président sortant de la Fédération Royale marocaine de judo et arts martiaux assimilés (FRMJAMA), Chafik El Kettani, a été réélu pour un troisième mandat, lors de l'assemblée générale ordinaire de cette instance fédérale au titre de la saison 2019-2020, tenue dimanche au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

Lors de cette assemblée générale, qui s'est déroulée en présence des représentants du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS) et du Comité national olympique marocain (CNOM), la liste de M. El Kettani, composée de 15 membres dont 5 femmes, a été élue à l'unanimité par les 11 ligues régionales et 186 associations concernées par le vote.

S'exprimant à cette occasion, M. El Kettani a évoqué les principaux chantiers prévus par la Fédération durant ce nouveau mandat dont la construction, en partenariat avec la Fédération internationale de judo et le ministère de tutelle, du centre international de judo de Marrakech, qui servira de lieu de préparation pour l'ensemble des équipes nationales, toutes catégories confondues.



Il s'agit aussi du développement des ligues régionales, a-t-il dit, faisant savoir que l'instance fédérale travaillera en partenariat avec le ministère de tutelle pour que chaque ligue ait des infrastructures propres à sa région et un centre de formation qui permettra la préparation des champions issus de ces mêmes ligues.

Concernant la participation de l'équipe nationale aux prochains Jeux olympiques de Tokyo, M. El Kettani, s'est dit fier des deux qualifications décrochées jusqu'à présent par

Asmae Niang et Soumia Iraoui.

A l'occasion de cette AGO, qui s'est déroulée dans le strict respect des mesures préventives contre la Covid-19, les rapports moral et financier ont également été approuvés, en plus du budget et du rapport du commissaire aux comptes.

Il est à noter que Chafik El Kettani occupe, en outre, le poste de vice-président de l'Union arabe de judo et de trésorier général au sein du Comité exécutif de l'Union africaine de judo (UAJ).

Pour la première fois depuis mon entrée dans l'adolescence, je regarde avec détachement les autres filles. Je ne les désire pas. Aucune ne peut se comparer à ma Fiorella. Habitué à vivre dans le manque (d'amour, de soleil, d'estime de soi) ma toute nouvelle plénitude est un état surprenant. Que je passe plus de temps à penser à elle qu'à moi, voilà un grand changement. Et je m'étonne, les premières fois que nous faisons l'amour, qu'elle soit aussi attentive à mon plaisir qu'à sien. Christina ou l'étudiante en géologie étaient trop occupées par leur jouissance pour s'occuper de la mienne.

Selon un vieux texte sanscrit, l'éternité c'est l'instant présent. Je vis donc avec Fiorella dans l'éternité. Je ne pense plus à mon passé, je ne me projette pas dans l'avenir. Ou, pour le dire autrement, je n'éprouve plus de peur. Avec elle, je me sens protégé, invincible. Je n'ai donc nul besoin de m'occuper du futur.

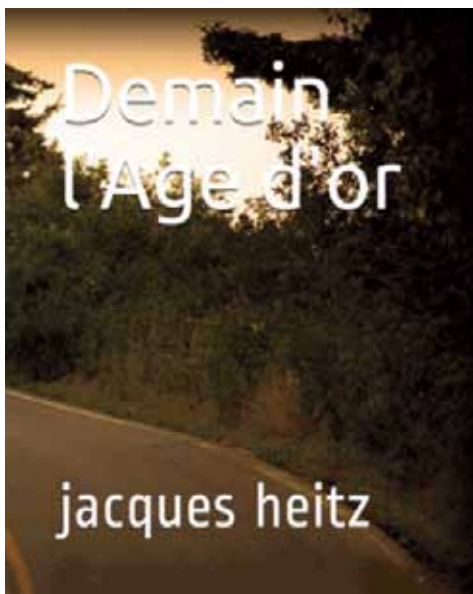
Non. C'est lui qui s'occupera de moi.

Je reçois une lettre de l'université d'Albuquerque au Nouveau-Mexique. Elle accepte ma candidature au poste d'assistant de français. Je commencerai à la rentrée cet automne. Mon souhait est exaucé. Le début sans doute d'une brillante carrière de professeur d'université. Avant l'entrée de Fiorella dans ma vie, j'avais déjà entre-

pris un vaste cycle de lectures sur mon sujet de thèse : «Images et reflets dans l'œuvre de Malcolm Lowry». A Albuquerque, je serai au plus près des lieux que l'écrivain a hantés au Mexique, entre mescal et tequila, entre les volcans Popocatepetl et Ixtacuati, entre les villes d'Oaxaca et Guadalajara. J'avais même entrepris une nouvelle traduction d'«Under the Volcano». N'aurais-je pas dû sauter de joie en recevant cette lettre de l'université ? Non, je comprends tout de suite qu'ici commence le malheur, ici commence le déchirement.

Je suis seul dans l'appartement, Fiorella est partie faire des courses, j'arpente les pièces soudain devenues trop petites, dans un délire de chagrin et d'incertitudes torturantes. Refuser ce poste ? Renoncer à cette chance ? Pas question. Renoncer à Fiorella, mon amour ? Jamais de la vie ! L'emmener là-bas ? Elle veut vivre en Italie, l'Amérique ne l'attire pas du tout, elle est très attachée à ses parents et n'envisage pas de vivre longtemps loin d'eux.

Il n'y a pas de solution. Nous sommes en juin, mon dossier accepté, je partirai au début de l'automne. Je quitte en courant l'appartement, je ne veux pas que Fiorella me trouve dans l'état où je suis, je cours vers la forêt, la lettre est dans ma poche, qu'elle ne la trouve pas sur notre table commune de travail, je peux bien marcher des heures entre les hêtres,



pourquoi, pourquoi cela m'arrive alors que de ma vie je ne m'étais senti aussi bien dans ma peau – une expression significative pour qui a de l'eczéma, je n'ai jamais vécu aussi intensément, aussi heureusement, qu'avec elle, elle, elle, Fiorella, le ciel était sans nuage, je vais éteindre le soleil en lui annonçant mon départ...

Renoncer au voyage ? Ce voyage tant attendu... Continuer à vivre à Bruxelles avec elle. Puis partir nous installer en Italie quand je parlerai bien la langue ? Oui mais ma carrière ? Je me retrouve sans y avoir pensé devant la résidence universitaire où Pétrus a toujours sa chambre. Et il est là ! Penché sur un texte en sumérien. Vite, les

conseils éclairés de l'ami en qui j'ai une entière confiance. Grand voyageur, lui, et avec quelle facilité il a quitté l'épicerie et ses parents, fort peu affectueux il est vrai. Il m'écoute. Pétrus écoute toujours. Il va lui-même partir en mission archéologique en Irak mais il ne laisse derrière lui aucun être cher.

- Un choix à faire ? Quel choix ? Ton caractère, ton éducation, la société, ton thème astrologique, les vasana et le samsara (ce sont les résidus, les scories dans cette vie-ci de nos vies antérieures) vont décider pour toi.

Il ne me dit pas ce qu'il a certainement pensé. Que Fiorella, si elle accède «aux archives de l'univers» sait déjà la fin de notre histoire. Je quitte mon ami aussi perplexe qu'en arrivant. Je vais me conformer à ma nature. Ne rien dire, attendre que des événements extérieurs décident pour moi.

Je cache la lettre d'Albuquerque dans ma bibliothèque derrière les livres en allemand, une langue que ne parle pas Fiorella. Ma nomination cachée derrière «Dichtung und Wahrheit» de Goethe ! Wahrheit, vraiment ? Il s'agit maintenant de faire semblant. Il ne s'est rien passé, Fiorella, rien du tout, je suis un homme joyeux, amoureux, en pleine forme. Voilà l'été qui vient, l'époque des vacances, des voyages au soleil...

(A suivre)

Recettes

Tian d'agneau à la provençale

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

800 g d'agneau coupé en dés (épaule ou gigot)
4 courgettes
8 tomates
3 oignons
3 gousses d'ail
2 c. à café ou 3 brins de thym
2 feuilles de laurier
2 c. à café de cumin en poudre
Persil
10 cl d'huile olive
20 g de beurre
Sel, poivre

PRÉPARATION

1. La veille, faites mariner la viande en dés avec 5 c. à soupe d'huile d'olive, 1 gousse d'ail et 2 oignons émincés, 1/3 du persil, 1/3 du thym, 1/2 du laurier, du sel, du poivre et mélangez bien.
2. Faites revenir et dorer la viande dans une cocotte avec 2 c. à soupe d'huile, l'oignon restant émincé en mélangeant bien. Ajoutez 2 tomates

en quartiers, 2 gousses d'ail et les aromates (1/3 de thym, le reste de laurier, le cumin, sel et poivre), couvrez et laissez cuire 20 min.

3. Pendant ce temps, lavez, essuyez et coupez en rondelles pas trop fines les courgettes et les tomates.

4. Préchauffez le four th.7 (210°C).

5. Mettez au fond d'un plat allant au four (en terre de préférence, type terracotta espagnole), la viande avec la fondue de tomates et disposez sur la viande, en alternant, les rondelles de courgettes et de tomates (comme pour une tarte aux tomates).

6. Arrosez d'1 c. à soupe d'huile d'olive, ajoutez le reste de thym en poudre, du sel et du poivre.

7. Enfouissez pendant 40 min, en arrosant de temps en temps. Servez aussitôt dans le plat de cuisson.

8. Le plat en terre développe les aromes, facilite la cuisson et garde ce plat, fondant et délicieux, longtemps au chaud.



Denisova, Néandertal, Sapiens

Trois espèces, trois ADN et une seule grotte

Il était une fois une grotte en Sibérie où vécurent successivement, parfois se croisèrent, trois espèces humaines pendant près de 300.000 ans... Des analyses d'ADN ont fait surgir de la terre l'histoire du site de Denisova, du nom de cette mystérieuse espèce disparue.

Les premiers restes des hommes archaïques de Denisova, un groupe frère de Néandertal, furent découverts en 2010, dans une grotte des monts de l'Altaï en Russie. D'un simple morceau de phalange d'auriculaire, les paléontologues ont pu extraire de l'ADN et séquencer un génome complet de l'espèce. En dehors de rares fossiles de la grotte et d'une mandibule trouvée au Tibet, elle n'a laissé aucune trace.

Une certitude : l'homme de Denisova s'est accouplé avec Néandertal, puisqu'on a retrouvé un reste fossilisé d'un enfant née de leur union.

Mais si Néandertal a disparu de la surface de la terre il y a environ 40.000 ans, on ignore à quel moment Denisova s'est éteinte, ni à quoi il pouvait ressembler. Il s'est aussi mélangé avec Homo sapiens, l'homme moderne, laissant une partie de son génome à des populations actuelles d'Asie de l'Est et de Papouasie-Nouvelle Guinée. Mais quand ? Là aussi, les données manquent, et la chronologie est floue.

Une nouvelle étude génétique, parue mercredi dans Nature, vient l'éclaircir un peu. A défaut d'ossements, une équipe de scientifiques a décidé de faire parler le sol de la grotte. Ils ont collecté plus de 700 échantillons de sédiments sur différentes couches, et réussi à en extraire de l'ADN mitochondrial (transmis par la mère). Des traces microscopiques de contact humain conservées grâce au froid.

Ces données, associées à des recherches climatiques, ont permis de retracer l'habitat de ce site unique au fil du temps. Premiers occupants : les Denisoviens, il y a environ 250.000 ans, "à une période relativement chaude", explique à l'AFP

Elena Zavala, de l'Institut Max Planck d'anthropologie évolutionniste, auteure de l'étude.

Vers -190.000 ans, le climat devient plus froid, Néandertal arrive. Denisova disparaît temporairement pour revenir plus tard, se mêlant à Néandertal... Les deux espèces cousines se sont ainsi croisées à travers les âges, au gré des changements des écosystèmes.

Ont-elles réellement cohabité, et si oui, combien de temps ? "Difficile à dire, tant les intervalles sont grands" entre les différentes occupations, répond la chercheuse.

L'étude nous apprend qu'ensuite débarque une troisième espèce, Homo sapiens, vers -45.000 ans. Sa présence sur le site n'était jusqu'ici que supposée par la découverte d'outils élaborés, sans preuve génétique associée.

A partir de là, l'ADN de Denisova disparaît des couches sédimentaires les plus récentes. "On a pour la première fois une date de fin de l'occupation de la grotte par l'homme Denisova", salue Céline Bon, paléogénéticienne au Muséum national d'histoire naturelle.

Et peut-être aussi une idée de la période de sa disparition de toutes les régions qu'il aurait peuplées, poursuit cette maîtresse de conférence, qui n'a pas participé à l'étude.

"C'est une découverte fascinante, comme un film qui donne à voir qui est là, à quel moment, sur ce site de 300.000 ans", estime pour sa part Evelyn Heyer, professeure en anthropologie génétique au Muséum.

"Arriver à détecter ces toutes petites molécules d'ADN au milieu d'un fatras de terre est une prouesse technologique", qui ouvre selon elle de nouvelles perspectives de recherche.

Pour Céline Bon, la recherche d'ADN par le sol "donne un espoir" car elle ne détruit rien, contrairement à l'analyse génétique des anciens ossements, extrêmement fragiles.